

**Direction des Statistiques d'Entreprises**

**E 2017/05**

**L'agriculture en 2016**  
**Rapport sur les comptes**

**Version du 6 juillet 2017**

**Document de travail**



**Institut National de la Statistique et des Études Économiques**



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail  
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation  
Session du 6 juillet 2017

**E 2017/05**

**L'agriculture en 2016**

**Rapport sur les comptes**

**Version du 6 juillet 2017**

Le compte national de l'agriculture a été présenté à la Commission des comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), lors de la session du 6 juillet 2017.

La rédaction du rapport a été assurée par Hélène Casset-Hervio, Claire Gery, Guillaume Lubatti et Didier Reynaud de l'Insee, Direction des Statistiques d'Entreprises (DSE), Division Industrie - Agriculture.

## L'AGRICULTURE EN 2016

### Résumé :

La valeur de la production agricole se réduit nettement de 6,6 % en 2016, la chute des volumes s'accompagnant d'une baisse des prix. La valeur de la production végétale chute de 8,7 %, tirée vers le bas par les très mauvaises récoltes en grandes cultures et une production de vin en baisse. La récolte de céréales chute notamment de 25,2 %, sous l'effet de conditions météorologiques très défavorables ; il s'agit des plus faibles rendements depuis trente ans. Quant à la production animale, elle recule de 4,3 % en valeur du fait d'une baisse des prix.

Les charges des agriculteurs diminuent pour les principaux postes. Leur baisse ne suffit toutefois pas à compenser celle de la production. Par conséquent, la valeur ajoutée, correspondant à la richesse créée par l'activité agricole, recule nettement. L'emploi agricole continue par ailleurs de décroître. Ainsi, la valeur ajoutée au coût des facteurs, c'est à dire après prise en compte des subventions d'exploitation perçues et déduction faite des impôts sur la production, rapportée au nombre d'actifs et nette de la dépréciation du capital recule de 12 % en termes réels.

**Mots-clés : agriculture, résultat, comptes**

## AGRICULTURE IN 2016

### Abstract :

The value of agricultural output drops markedly by 6.6 % in 2016 ; both volume and prices decrease. The value of crop output falls by 8.7 %, pulled down by very low harvests of field crops and a declining wine production. The harvest of cereals sinks by 25.2 %, due to very bad weather conditions ; yields are at their lowest level in 30 years. The value of animal production decreases by 4.3 %, because of price falls.

The cost of main agriculture input categories diminishes. But it doesn't make up for the production's decrease. Consequently the value added, that corresponds to the wealth produced by the agricultural activity, drops sharply. Besides, agricultural labour continued to decline. As a result, the real net value added at factor cost of agricultural activity, ie taking into account subsidies on production and after deduction of taxes on production, per unit of labour decreases by 12 %.

**Key words : agriculture, accounts**

COMMISSION DES COMPTES  
DE L'AGRICULTURE DE LA NATION

**LES COMPTES NATIONAUX PROVISOIRES  
DE L'AGRICULTURE EN 2016**

*Ce rapport, ainsi que la rétrospective 1959-2016 des comptes, sont disponibles sur le site :*

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2832723?sommaire=2832834>*

# LE COMPTE NATIONAL

---

**Tableau de bord .....** 7

**Le compte national de l'agriculture .....12**

La production .....	12
Les consommations intermédiaires .....	16
La valeur ajoutée .....	17
Les résultats bruts de la branche agricole .....	19
Les résultats nets de la branche agricole .....	21
L'investissement agricole.....	21

## Annexes

Chronologie de l'année 2016 .....	25
La production agricole en 2016 : fiches par produits .....	29
Les comptes 2014, 2015 et 2016 .....	36
Éléments du compte de capital, investissement agricole .....	52
Échanges extérieurs de produits agricoles .....	54
Comparaisons européennes.....	56
Les révisions des comptes .....	58
Liens internet .....	60

## **Les comptes de l'agriculture**

Compte CCAN et compte européen

**Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique »,** présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA).

**Le compte spécifique de l'agriculture** s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du Réseau d'information comptable agricole présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

\*  
\* \*  
\*

Ce rapport présente les comptes spécifiques définitif 2014, semi-définitif 2015 et provisoire 2016. Les séries longues 1959-2016 des comptes courants sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2528915>, rubrique données détaillées.

## Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le SEC 2010 et selon la méthodologie harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
  - La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
  - Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles. Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
  - Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.
  - La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.
  - La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***
- la **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte les subventions d'exploitation, déduction faite des impôts sur la production. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA) dans la mesure où elle est égale à la somme de la rémunération des salariés et de l'excédent brut d'exploitation. L'évolution de la valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein)<sup>1</sup>. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein)<sup>2</sup>. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - Les évolutions **en termes réels** sont, par convention, obtenues après correction de l'évolution de l'indice de prix du produit intérieur brut.

<sup>1</sup> Ce ratio est aussi appelé *revenu des facteurs de la branche agricole par actif* (RFBA/UTA)

<sup>2</sup> Ce ratio est aussi appelé *revenu net de la branche agricole par actif non salarié* (RNBA/UTANS)

## Comptes de la branche agriculture

### Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	<b>Production au prix de base<sup>1</sup></b>
<b>Valeur ajoutée (brute/nette)<sup>2</sup></b>	
Total emplois	Total ressources

### Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	<b>Valeur ajoutée (brute/nette)</b> Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)</b>	
Total emplois	Total ressources

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>
<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)</b>	
Total emplois	Total ressources

### Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM	<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	
<b>Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)</b>	
Total emplois	Total ressources

Évolution du nombre d'UTA <sup>3</sup> totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA <sup>3</sup> non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

### Indicateurs de résultat (évolution en %)

*Ces indicateurs peuvent être calculés en brut ou en net*

<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>	(1)
par actif	(1) / (3)
<b>Résultat (brut/net) de la branche agricole</b>	(2)
par actif non salarié	(2) / (4)

### Indicateurs de résultat en termes réels<sup>4</sup> (évolution en %)

*Ces indicateurs peuvent être calculés en brut ou en net*

<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>	(1) / (5)
par actif	(1) / (3) / (5)
<b>Résultat (brut/net) de la branche agricole</b>	(C)
par actif non salarié	(2) / (5)
	(B)
	(2) / (4) / (5)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : *Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit* (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), *Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit* (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), *Net entrepreneurial income of agriculture* (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

<sup>1</sup> Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

<sup>2</sup> Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

<sup>3</sup> UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

<sup>4</sup> Déflatés par l'indice de prix du PIB.

# TABLEAU DE BORD

## L'AGRICULTURE DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

*Le tableau de bord 2016 présente les niveaux 2014 (compte définitif) et des évolutions pour les années suivantes. Les tableaux de ce rapport proviennent des comptes nationaux en base 2010. Le lecteur se reportera aux encadrés pour la définition précise des termes employés, en ce qui concerne le champ des différentes branches et les indicateurs retenus dans les tableaux.*

En 2016, selon les comptes provisoires de la Nation, la **valeur ajoutée brute** de l'ensemble des entreprises en France<sup>1</sup> accélère légèrement par rapport à 2015 (+ 1,3 % après + 1,1 %). L'activité augmente sensiblement en volume pour l'industrie, les services et le commerce. A contrario, elle baisse pour les industries agroalimentaires (IAA) et encore plus pour l'agriculture : la production agricole est en retrait du fait des moindres récoltes et les consommations intermédiaires diminuent aussi, mais dans des proportions moins importantes que la production.

Comme en 2015, les **prix de la production** baissent pour l'ensemble des entreprises (- 0,4 %). Ils diminuent dans tous les secteurs à l'exception des services. Dans l'agriculture, après la pause de 2015, ils sont à nouveau orientés à la baisse : quasi stables pour les productions végétales, ils décroissent de 3,4 % dans les productions animales.

Pour l'ensemble des entreprises le **prix des consommations intermédiaires** poursuit sa baisse (- 1,2 % après - 1,9 %). Il diminue dans tous les secteurs ; l'agriculture ne fait pas exception (- 2,2 %). Tous les postes de dépenses évoluent dans le même sens.

L'**emploi** reste sur la même tendance qu'en 2015 : baisse dans l'agriculture et l'industrie manufacturière et hausse dans les services et le commerce.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs continue globalement à augmenter dans l'ensemble de l'économie. Toutefois elle se retourne fortement à la baisse pour les IAA et l'agriculture.

En 2016, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif poursuit sa croissance sauf dans les IAA (- 4,3 %) et l'agriculture où un recul marqué (- 8,1 %) succède à une croissance soutenue (+ 5,8 %).

Globalement pour l'ensemble des entreprises, l'excédent brut d'exploitation s'accroît de 2,1 %, après la forte hausse de 2015 (+ 6,3 %) due à la montée en charge du CICE. La hausse la plus sensible s'observe dans l'industrie manufacturière.

Pour les IAA et l'agriculture le repli constaté pour la valeur ajoutée brute au coût des facteurs se répercute sur l'évolution de l'excédent brut d'exploitation qui diminue respectivement de 12,3 % et 11,8 %.

Globalement les **investissements** sont en hausse (+ 3,6 %). Cependant, en 2016 comme en 2015 les investissements effectués par les agriculteurs se contractent. L'investissement en bâtiments se redresse, tandis que celui en matériel agricole recule nettement.

En 2016, le déficit du **commerce extérieur** se creuse sensiblement (+ 10,3 milliards d'euros). En particulier l'excédent pour les produits agricoles et agroalimentaires s'érode de 9,4 à 5,9 milliards. Cette évolution résulte surtout de la baisse importante de l'excédent des produits agricoles en lien avec la diminution des exportations (-8,9 %) ; elle s'explique par la chute des ventes de céréales induite par la mauvaise récolte. Pour les produits des IAA le solde se détériore sous l'effet d'une hausse des importations. Les produits agroalimentaires sont, en 2016, le troisième excédent français, derrière l'aéronautique et les cosmétiques.

Pour l'ensemble des entreprises, la **demande intérieure** accélère, tirée par l'augmentation des dépenses de services. La consommation en biens manufacturés ralentit notamment en raison de la baisse des achats de produits agroalimentaires et malgré l'accélération des achats de matériel de transport et d'équipement électrique. L'investissement réalisé par l'ensemble des agents économiques poursuit le redressement amorcé en 2015 suite au rebond de l'investissement des ménages et à une accélération de la FBCF des entreprises.

<sup>1</sup> La valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie est restreinte ici à la valeur ajoutée des sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Voir encadré page suivante pour les choix méthodologiques.

## 1 - Le champ retenu (les colonnes des tableaux)

Les tableaux de bord présentés ici comparent les évolutions de l'agriculture avec celles des autres grandes activités, pour les années 2015 et 2016.

Les activités y sont considérées en tant que **branches**.

- La branche **agriculture** est ici celle des comptes de la CCAN.
- La proximité économique des **industries agroalimentaires** avec l'agriculture a conduit à les isoler de l'industrie. En conséquence, l'**industrie** est définie ici comme l'industrie manufacturière hors IAA. L'énergie ne fait pas partie de ce regroupement.
- Le champ des **services** est restreint aux seules branches qui sont principalement constituées de sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Ils regroupent ainsi les services principalement marchands, hormis le commerce qui est isolé dans une autre rubrique. Ils comprennent donc l'hébergement et restauration, les transports, l'information et communication (y compris activités informatiques), les activités scientifiques et techniques et les autres services tels que les arts et spectacles. Ils ne comprennent pas l'administration, l'éducation-santé-action sociale, les activités financières et d'assurance et les activités immobilières (dans lesquelles se trouve la grande masse des loyers réels ou imputés aux propriétaires occupants).
- L'importance des entreprises individuelles dans le **commerce** constitue, pour les comparaisons avec l'agriculture, un intérêt particulier qui a conduit à isoler cette activité.

On n'a ainsi retenu que des branches dont l'évolution macro-économique est guidée par celle des SNF-EI.

Dans l'**ensemble de l'économie**, la prédominance des SNF-EI est moins manifeste, ce qui pose des problèmes de comparabilité avec l'agriculture. C'est pourquoi, les comparaisons avec l'ensemble de l'économie s'entendent ici en restreignant l'économie aux seules SNF-EI (mais toutes activités confondues y compris énergie et construction).

## 2 - Les indicateurs retenus (les lignes des tableaux)

L'activité des branches est caractérisée par l'évolution de la **valeur ajoutée brute** (c'est-à-dire sans enlever la consommation de capital fixe), au prix de base, et considérée en volume.

- L'évolution des **prix** est calculée pour la production et pour les consommations intermédiaires.
- Pour l'**emploi**, on retient l'emploi total, salarié et non salarié, en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle unité de travail annuel (UTA).
- La **productivité apparente du travail** est définie à partir du ratio de l'indice du volume de la valeur ajoutée brute par l'indice de l'emploi total en équivalent temps plein, conformément à ce qui, pour l'agriculture, est calculé pour Eurostat à partir des comptes de la CCAN.
- Les premiers indicateurs de résultat, global et par actif, sont les **valeurs ajoutées au coût des facteurs**, rapportées ou non à l'emploi total en équivalent temps plein. Dans le tableau de bord, les indicateurs de résultat ont cependant dû être exprimés en **brut** puisque la valeur des consommations de capital fixe n'est pas disponible pour les autres branches d'activité.
- L'**excédent brut d'exploitation** est le dernier agrégat disponible par branche dans le cadre central.
- L'**investissement** correspond à la formation brute de capital fixe (FBCF) en volume, ce qui n'inclut pas les terrains.
- Le **commerce extérieur** est établi par produits et non par branches ; en conséquence, l'ensemble de l'économie représente l'ensemble des échanges, sans référence aux SNF-EI ; l'ensemble de la filière agroalimentaire est agrégé ; le solde extérieur constitue l'unique agrégat du tableau qui n'est pas calculé en évolution ; sa variation est présentée également en euros ; ces deux agrégats, complétés par les évolutions (en pourcentage) des flux d'exportations et d'importations, sont présentés à prix courants. Par ailleurs, la comparabilité entre les produits des différentes branches n'est pas parfaite puisque les importations des différents biens sont, dans les comptes nationaux, valorisées y compris assurance et transport (CAF) alors que celles des services, du commerce et de l'ensemble de l'économie sont valorisées en considérant que les produits sont globalement valorisés hors assurance et transport (FAB) puisqu'une correction CAF-FAB est effectuée globalement sur l'ensemble des produits.
- Le tableau s'achève avec la **demande intérieure finale** en volume par produit, laquelle regroupe la consommation finale et la FBCF.

Tableau de bord : agrégats en valeur en 2014 par branche d'activité

En milliards d'euros<sup>1</sup>

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Services	Commerce	Ensemble des SNF-EI <sup>2</sup>
<b>Indicateur d'activité</b>						
Valeur ajoutée brute	29,0	45,2	170,5	542,9	194,8	1 217,9
<b>Indicateur de facteurs de production</b>						
Emploi total en équivalent temps plein <sup>1</sup>	774,5	616,9	1 973,9	8 156,7	3 326,9	17 506,5
<b>Indicateurs de résultat</b>						
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	35,5	43,3	163,6	533,4	188,4	1 184,1
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif <sup>1</sup>	45,8	70,1	82,9	65,4	56,6	67,6
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte	27,7	19,9	52,5	169,4	56,9	442,2
<b>Indicateur d'investissement</b>						
FBCF	11,0					257,4
<b>Indicateurs du commerce extérieur</b>						
Exportations		59,2	359,7	113,1	5,7	620,9
Importations		49,9	373,4	125,4	8,7	663,2
<b>Indicateur de demande intérieure</b>						
Demande intérieure finale		206,1	366,2	431,5	12,5	2 170,9

Lecture : on se reportera à l'encadré pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

1. Sauf emploi exprimé en milliers de personnes en équivalent temps plein,

et valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif exprimée en milliers d'euros.

2. Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction).

Sources : Compte spécifique CCAN et comptes nationaux (Insee), 2014 définitif.

Graphique 1 : Valeur ajoutée brute des différentes branches en volume

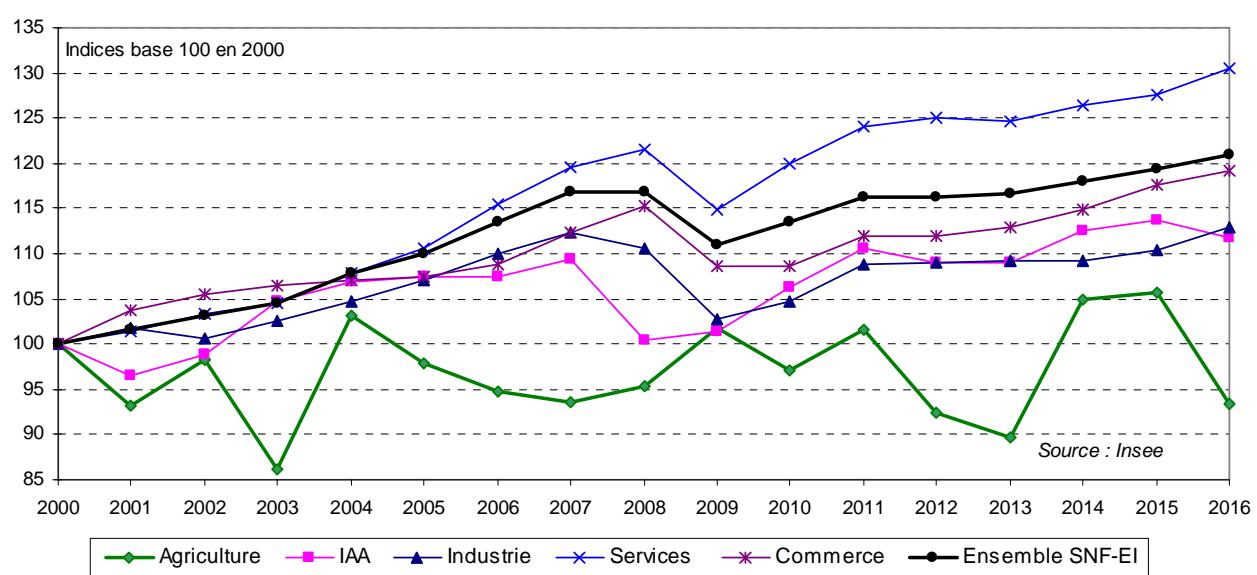


Tableau de bord : évolutions 2015/2014 des agrégats par branche d'activité

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Services	Commerce	Ensemble des SNF-EI*
<b>Indicateur d'activité</b>						
Valeur ajoutée brute en volume	+0,8 %	+0,9 %	+1,0 %	+1,1 %	+2,4 %	+1,1 %
<b>Indicateurs de prix</b>						
Prix de la production	+1,3 %	-1,2 %	+1,6 %	+0,6 %	-1,5 %	-0,6 %
Prix des consommations intermédiaires	+0,2 %	-2,7 %	0,0 %	-1,4 %	-1,0 %	-1,9 %
<b>Indicateur de facteurs de production</b>						
Emploi total en équivalent temps plein	-1,7 %	+0,1 %	-1,4 %	+0,8 %	-0,2 %	-0,1 %
<b>Indicateurs de résultat</b>						
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	+4,0 %	+4,6 %	+5,2 %	+3,6 %	+0,7 %	+3,1 %
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif	+5,8 %	+4,5 %	+6,7 %	+2,8 %	+0,9 %	+3,2 %
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte	+5,4 %	+8,6 %	+17,1 %	+6,5 %	-1,3 %	+6,3 %
<b>Indicateur d'investissement</b>						
FBCF en volume	-2,8 %					+3,1 %
<b>Indicateurs du commerce extérieur</b>						
Solde extérieur (en milliards d'euros)		+9,4	-15,5	-15,7	-3,5	-33,1
Variation du solde (en milliards d'euros)		+0,2	-1,9	-3,4	-0,5	+9,3
Exportations		+3,7 %	+6,5 %	+8,7 %	+16,6 %	+4,9 %
Importations		+4,0 %	+6,7 %	+10,6 %	+17,3 %	+3,2 %
<b>Indicateur de demande intérieure</b>						
Demande intérieure finale en volume	+1,1 %		+3,3 %	+1,7 %	+2,5 %	+1,3 %

Lecture : on se reportera à l'encadré pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

\* Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction).

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte spécifique CCAN et comptes nationaux (Insee), 2015 semi-définitif.

## Graphique 2 : Excédent brut d'exploitation des différentes branches

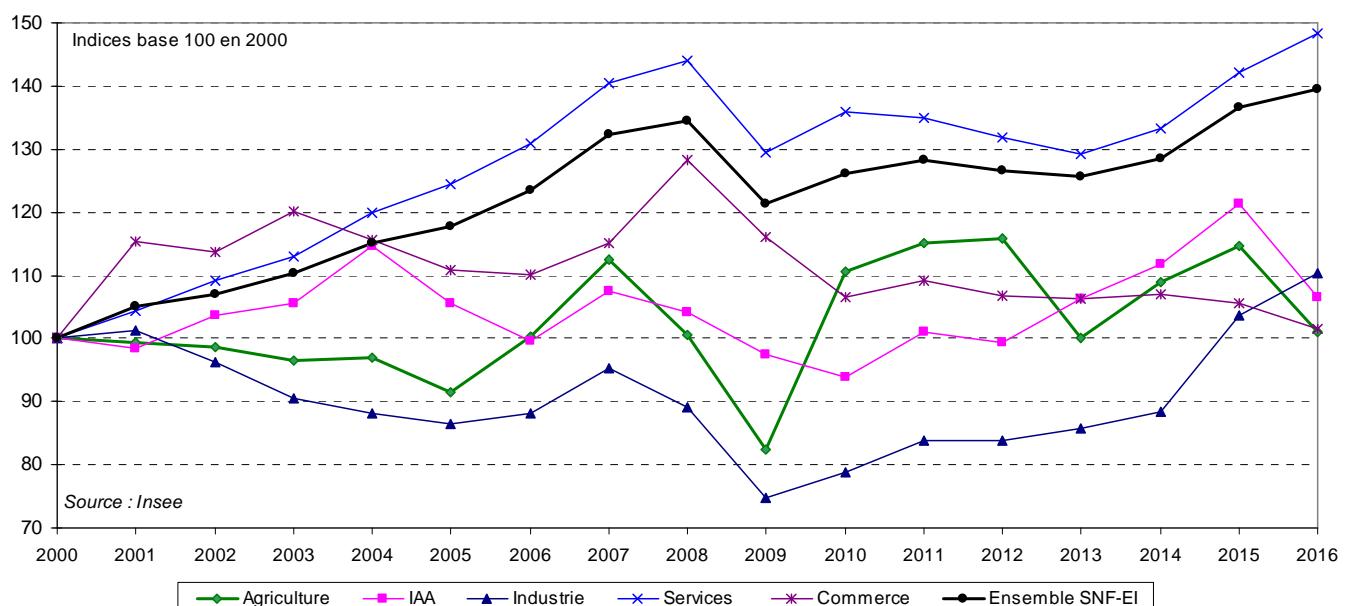


Tableau de bord : évolutions 2016/2015 des agrégats par branche d'activité

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Services	Commerce	Ensemble des SNF-EI*
<b>Indicateur d'activité</b>						
Valeur ajoutée brute en volume	-11,6 %	-1,7 %	+2,4 %	+2,2 %	+1,3 %	+1,3 %
<b>Indicateurs de prix</b>						
Prix de la production	-1,0 %	-0,9 %	-0,9 %	+0,6 %	-0,8 %	-0,4 %
Prix des consommations intermédiaires	-2,2 %	-0,5 %	-1,6 %	-0,2 %	-0,8 %	-1,2 %
<b>Indicateur de facteurs de production</b>						
Emploi total en équivalent temps plein	-1,1 %	+0,4 %	-1,5 %	+2,0 %	+0,7 %	-0,1 %
<b>Indicateurs de résultat</b>						
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	-9,1 %	-4,0 %	+2,2 %	+3,6 %	+0,4 %	+2,2 %
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif	-8,1 %	-4,3 %	+3,7 %	+1,5 %	-0,3 %	+2,2 %
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte	-11,8 %	-12,3 %	+6,5 %	+4,4 %	-3,9 %	+2,1 %
<b>Indicateur d'investissement</b>						
FBCF en volume	-3,0 %					+3,6 %
<b>Indicateurs du commerce extérieur</b>						
Solde extérieur (en milliards d'euros)		+5,9	-22,0	-18,5	-4,2	-43,4
Variation du solde (en milliards d'euros)		-3,5	-6,5	-2,8	-0,7	-10,3
Exportations		-2,1 %	+1,6 %	+2,1 %	-0,5 %	+0,2 %
Importations		+4,3 %	+3,2 %	+3,9 %	+6,9 %	+1,7 %
<b>Indicateur de demande intérieure</b>						
Demande intérieure finale en volume		+1,2 %	+3,7 %	+2,8 %	+3,6 %	+2,1 %

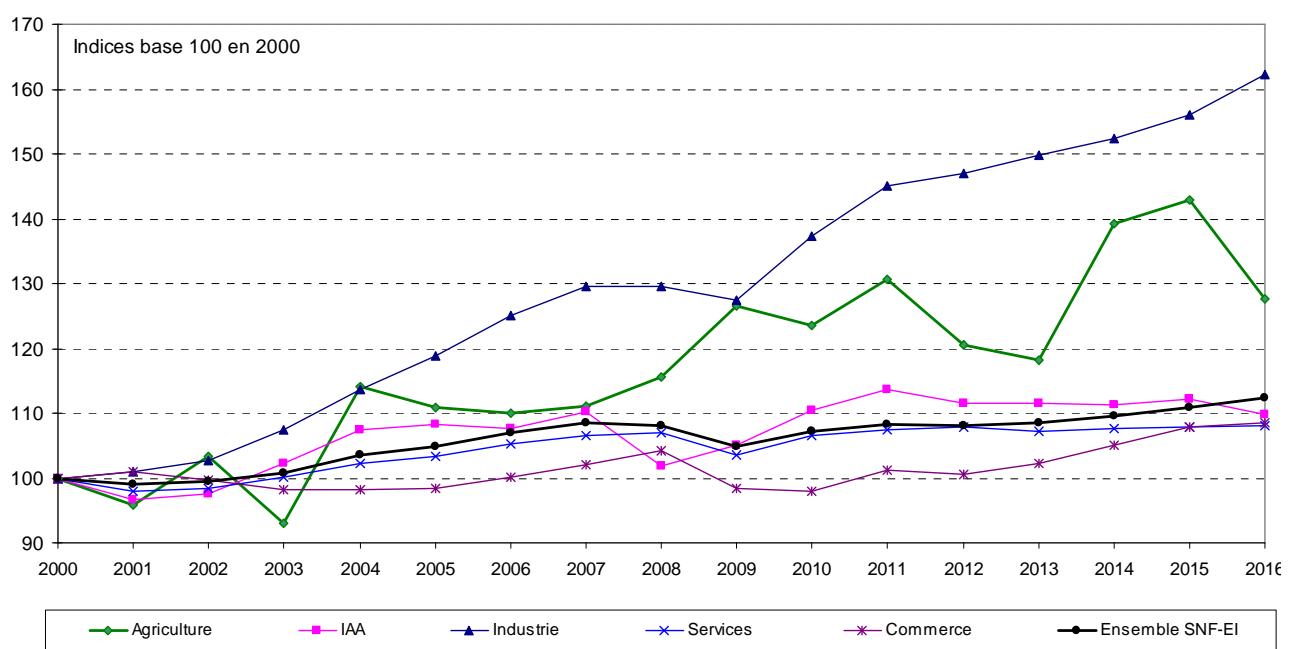
Lecture : on se reportera à l'encadré pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

\* Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction).

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte spécifique CCAN et comptes nationaux (Insee), 2016 provisoire.

### Graphique 3 : Productivité des différentes branches



# LE COMPTE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

Données provisoires arrêtées en mai 2017

La valeur de la production de la branche agriculture chute en 2016, après avoir stagné en 2015. Volumes et prix évoluent défavorablement. Les consommations intermédiaires diminuent pour la troisième année consécutive, la baisse en volume se conjuguant cette année avec celle des prix. Les subventions d'exploitation dues au titre de l'exercice 2016 se réduisent.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se replie. La baisse globale résulte d'évolutions différencierées selon les activités.

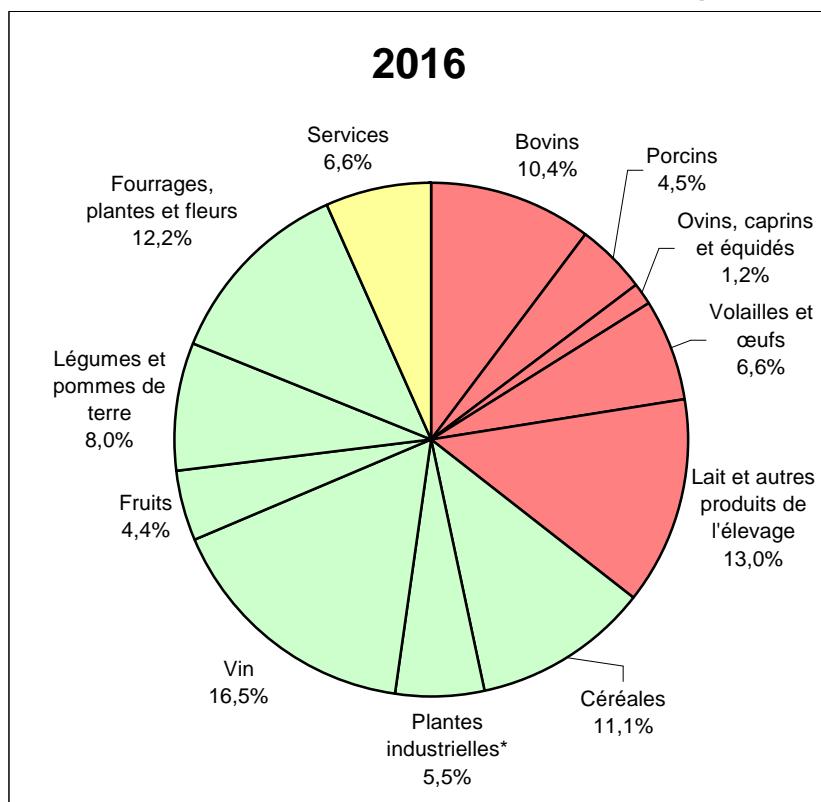
La baisse des investissements se poursuit, même si ceux-ci restent supérieurs au point historiquement bas de 2010.

## La production

O La valeur de la production hors subventions sur les produits chute en 2016 (- 6,6 %). Le net recul du volume produit (- 5,6 %) se conjugue avec une baisse des prix (- 1,1 %). Atteignant un montant total de 69,5 milliards d'euros, elle est inférieure de 4,9 milliards à celle de 2015 (graphique 2). L'année est marquée par des rendements très dégradés pour les céréales et en net repli pour la viticulture, tandis que côté production animale, la crise du lait continue de peser sur les prix.

Graphique 1

Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2016



Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture, comptes arrêtés en mai 2017

**Céréales** : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

**Plantes industrielles** : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

**Légumes** : légumes frais

**Fruits** : fruits frais

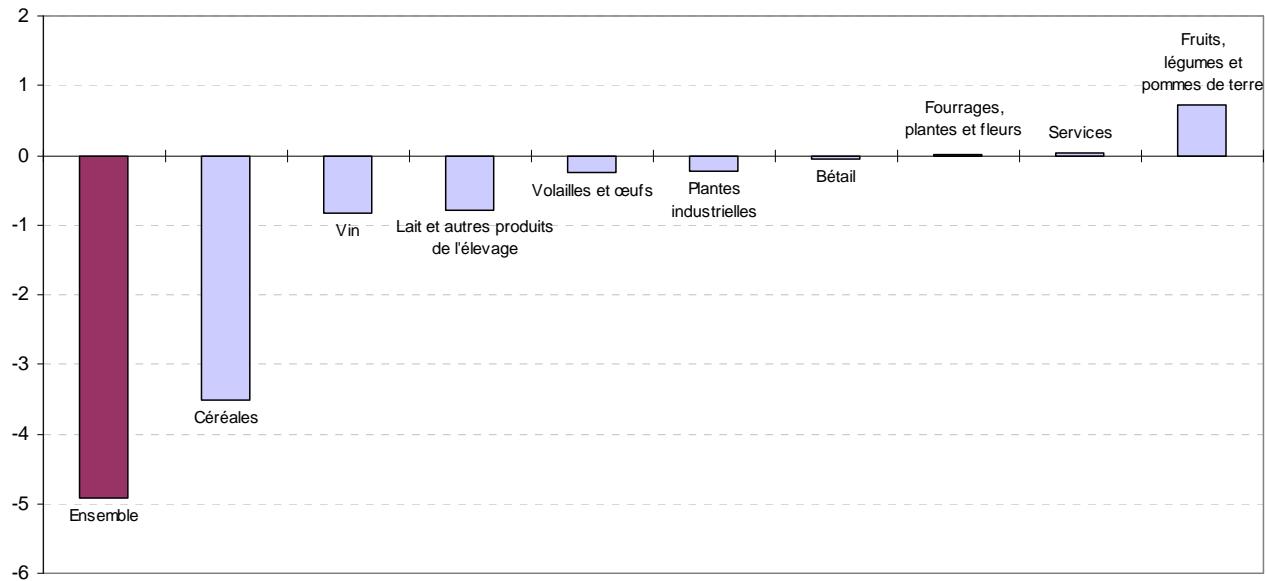
**Vin** : vins d'appellation d'origine, autres vins

**Services** : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

**Graphique 2**

**Variation de la valeur de la production agricole (hors subventions) entre 2015 et 2016**

en milliards d'euros



\* Plantes industrielles : Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles.

Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture, comptes arrêtés en mai 2017

○ Déjà orienté à la baisse en 2015 (- 1,5 %), **le volume** de la production recule fortement en 2016 (- 5,6 %).

**Les productions végétales** diminuent de 8,9 % en volume. Les récoltes de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de pommes de terre ont pâti d'un printemps frais et pluvieux suivi d'un été chaud et sec. La production de vin a également souffert d'un mauvais contexte météorologique : gel tardif de printemps dans certaines régions, grêle dans d'autres et sécheresse en Méditerranée.

**Les productions animales** se retournent à la baisse en volume (- 0,9 %), après deux années de hausse. La collecte laitière se réduit dans un contexte de prix bas. Les volumes de volailles et d'œufs se contractent eux aussi. A l'inverse, la production de bétail est en hausse : tout en ralentissant, elle continue d'augmenter pour les gros bovins, les veaux et les porcins et se redresse pour les ovins-caprins.

○ **Le prix hors subventions** de la production agricole repart à la baisse (- 1,1 %), après une stabilité.

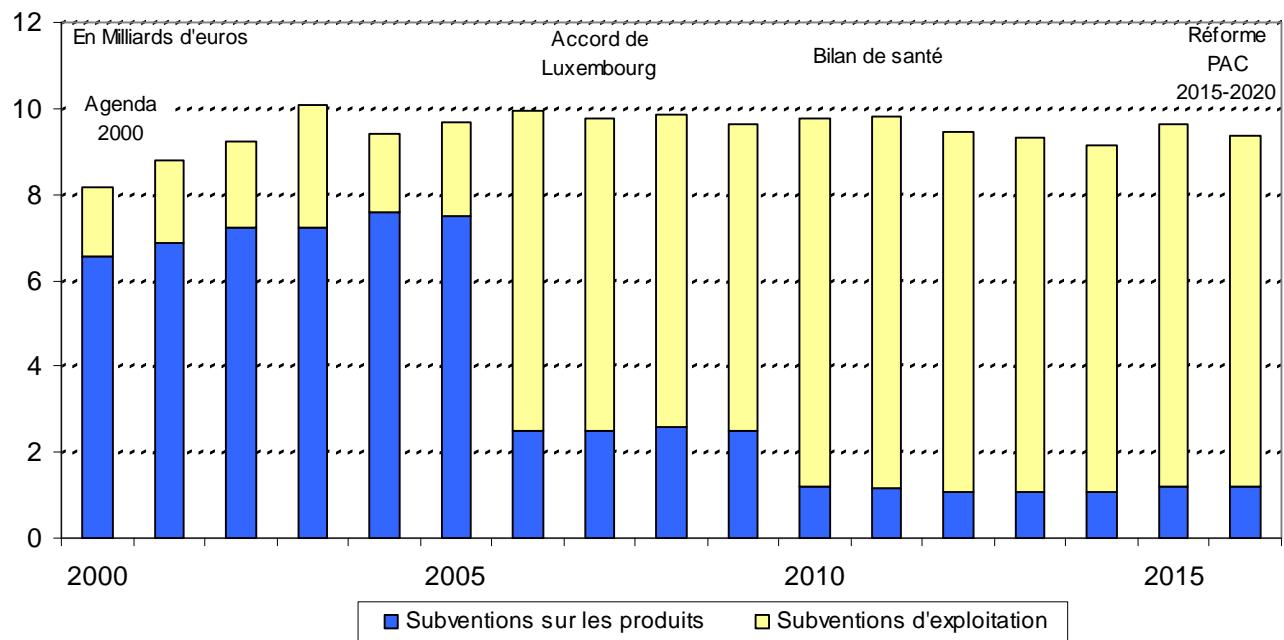
**Le prix des productions végétales** est quasi stable (+ 0,2 %), recouvrant des situations opposées selon les cultures. L'abondance des récoltes à l'échelle mondiale, contrairement à la France, pèse sur les cours des grandes cultures. Le prix du vin se replie globalement. En revanche les prix augmentent pour les fruits et légumes, ainsi que pour la betterave, dans le sillage des cours du sucre.

**Le prix hors subventions des productions animales** poursuit son repli (- 3,4 %). En particulier, le prix du lait poursuit son net recul malgré une amorce de reprise en cours d'année. Le prix des gros bovins baisse pour la troisième année consécutive en raison de l'afflux de vaches de réforme suite à la crise laitière. A l'inverse, les prix sont en légère hausse pour les veaux et les porcins.

## Les subventions sur les produits

Une nouvelle PAC est entrée en vigueur en 2015. Comme dans le régime précédent, les subventions d'exploitation restent les principales aides à l'agriculture (cf. graphique 3).

**Graphique 3**  
Évolution des subventions à l'agriculture



En 2016, le montant des subventions sur les produits est quasi stable.

**Tableau 1**

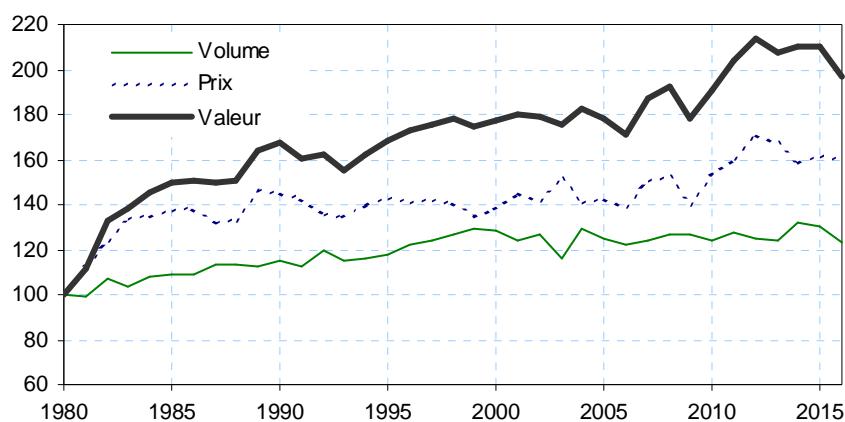
En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Subventions sur les produits *							
sur les productions végétales	376,4	354,3	311,6	276,1	295,7	324,5	329,8
sur les productions animales	834,5	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	866,6
<b>Total</b>	<b>1 210,9</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 068,8</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 089,4</b>	<b>1 195,0</b>	<b>1 196,4</b>

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

**Graphique 4**  
Production agricole : évolution des volume, prix et valeur

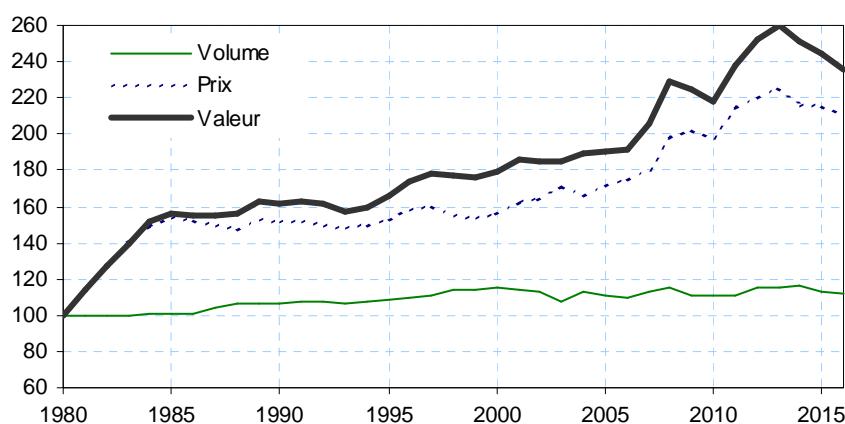


Indice 100 en 1980  
*Chaînage des indices de volume aux prix de l'année précédente.*  
*Chaînage des indices de prix (prix de base, c'est-à-dire y compris subventions et hors impôts sur les produits)*  
*Chaînage des indices de valeur de la production au prix de base (y compris subventions et hors impôts sur les produits)*

**Avertissement**  
*En 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable des réformes de la PAC : des subventions sur les produits, auparavant incluses dans la production au prix de base donc dans la valeur ajoutée, ont été remplacées par le paiement unique inscrit en subventions d'exploitation.*

Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture, comptes arrêtés en mai 2017

**Graphique 5**  
Consommations intermédiaires : évolution des volume, prix et valeur



Indice 100 en 1980  
*Chaînage des indices de volume, de prix et de valeur*

Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture, comptes arrêtés en mai 2017

## La production au prix de base

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits et hors impôts sur les produits. En 2016, la production au prix de base recule nettement en valeur.

Compte tenu du faible niveau atteint par les subventions sur les produits, cette évolution est désormais très proche de celle de la production hors subventions, avec des différences selon les productions.

## Les consommations intermédiaires

En 2016 la valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture diminue de 3,6 % par rapport à 2015. La baisse est plus marquée en prix (- 2,2 %) qu'au niveau des volumes (- 1,5 %). L'allègement de la facture concerne tous les principaux postes de dépense, notamment l'énergie, les engrains et amendements, les pesticides et produits de protection des cultures et les achats d'aliments pour animaux.

Après les baisses constatées en 2014 et 2015, il s'agit de la troisième année de baisse d'affilée. La tendance précédente était plutôt à la hausse sur la période allant de 2010 à 2013.

La facture **énergétique** décroît de 7,5 % en 2016, faisant suite à la forte baisse de 12,2 % constatée en 2015. Les prix des produits pétroliers ont en effet continué de se replier, la plus forte baisse de prix concernant le gazole non routier (- 14,1 %). Cependant, après avoir atteint un point bas en tout début d'année 2016, les prix des produits pétroliers ont nettement progressé le reste de l'année.

Les dépenses en **engrais et amendements** destinés à la récolte 2016 fléchissent également nettement, de 4,8 %, sous l'effet d'une forte baisse des prix des engrains simples azotés (- 8,1 %).

La charge en **pesticides et produits de protection des cultures**, utilisés pour la récolte 2016, diminue de 2,7 %, en raison d'une baisse des volumes de 2,3 %. Seules les ventes d'insecticides progressent (+ 5,9 % d'après l'Unifa).

Concernant l'**alimentation animale**, les achats en dehors de la branche agricole - essentiellement aux industries agroalimentaires - diminuent en valeur de 8,1 % en 2016, conjuguant une baisse des volumes de 4,3 % à une baisse des prix de 4,0 %. Concernant les volumes d'**aliments composés**, seuls ceux destinés à l'allaitement ainsi qu'aux ovins et caprins s'inscrivent en hausse.

Suivant la même tendance, la facture en **tourteaux de soja et colza** décroît de 12 % en 2016, tirée vers le bas à la fois par les volumes (- 6,5 %) et les prix (- 5,9 %).

En revanche, les **aliments pour animaux provenant de la branche agricole** s'inscrivent en baisse plus modérée, de 2,4 %, à imputer aux volumes.

Parmi les autres dépenses, c'est le prix des **dépenses vétérinaires** qui est le plus dynamique, avec une hausse de 2,9 %.

Tableau 2 Évolution des consommations intermédiaires en 2016 (en %)

	Part***	Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble des consommations intermédiaires*</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,6</b>
<b>hors aliments intraconsommés</b>	<b>84,6%</b>	<b>-1,2</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,8</b>
dont : énergie et lubrifiants	7,6%	0,0	-7,5	-7,5
engrais et amendements	9,0%	-0,9	-3,9	-4,8
pesticides	7,2%	-2,3	-0,4	-2,7
aliments pour animaux achetés **	17,4%	-4,3	-4,0	-8,1

Source : Insee

\* Y compris services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, luzerne déshydratée, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

\*\*\* Les pourcentages indiqués correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2016

## La valeur ajoutée

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2016, elle recule nettement (- 10,8 %) après l'évolution positive de 2015 (+ 3,8 %). Le recul enregistré par la production est amplifié à cause d'un recul plus limité des consommations intermédiaires. En volume, malgré une production un peu moins baissière, la

diminution de la valeur ajoutée est plus marquée, conséquence d'un écart plus important entre baisse des consommations intermédiaires (- 1,5 %) et baisse de la production (- 5,5 %). Production comme intrants enregistrent une baisse des prix, comme elle est plus forte pour ces derniers, l'impact des variations de prix est légèrement positif.

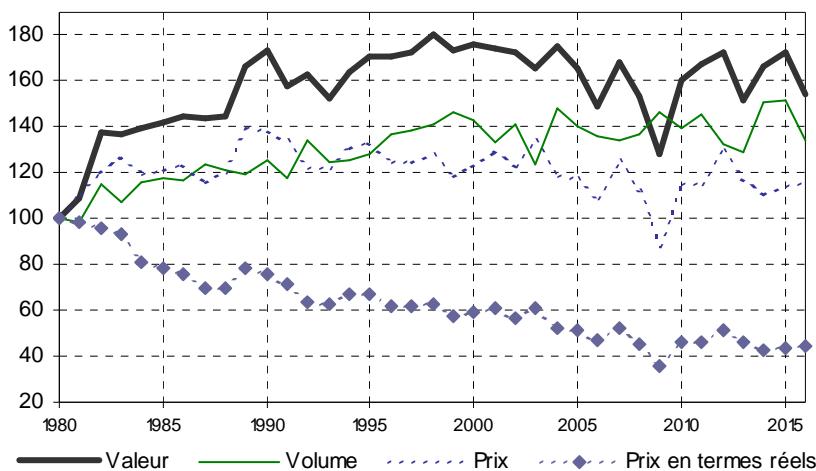
Tableau 3 La valeur ajoutée en 2016

Valeurs en milliards d'euros - Évolution en %

	Valeur 2016	Indice de volume	Indice de prix	Indice de valeur
<b>Production au prix de base</b>	<b>70,7</b>	<b>-5,5</b>	<b>-1,0</b>	<b>-6,5</b>
Consommations intermédiaires	43,8	-1,5	-2,2	-3,6
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>26,8</b>	<b>-11,6</b>	<b>0,9</b>	<b>-10,8</b>
Consommation de capital fixe	10,5	-0,5	0,5	-0,1
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>16,3</b>	<b>-17,6</b>	<b>1,2</b>	<b>-16,6</b>

Source : Insee

Graphique 6  
Valeur ajoutée brute : évolution des volume, prix et valeur



Indice 100 en 1980

Chaînage des indices de volume, aux prix de l'année précédente.

Chaînage des indices de prix  
Les indices en termes réels sont déflatés par l'indice de prix du PIB.

Chaînage des indices de valeur

Avertissement  
En 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable des réformes de la PAC : des subventions sur les produits, auparavant incluses dans la production au prix de base donc dans la valeur ajoutée, ont été remplacées par le paiement unique inscrit en subventions d'exploitation.

Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture, comptes arrêtés en mai 2017

## Les autres subventions et impôts sur la production

En 2016, les **subventions d'exploitation** se replieraient de 3,3 %. Cette baisse résulte principalement d'un effet purement budgétaire lié aux bonifications d'intérêt : le faible montant 2016 (moins de 2 millions d'euros) fait suite aux 263 millions payés en 2015 pour solder les prêts antérieurs à 2012 et payer par anticipation les bonifications de 2014 et 2015 de la précédente programmation. Le profil erratique (123 millions en 2014, 263 en 2015, moins de 2 en 2016) des bonifications d'intérêt est mettre en relation avec le mode d'enregistrement retenu pour des raisons pratiques dans les comptes : ces bonifications d'intérêt sont en effet retracées suivant les décaissements effectués ; or, la logique de droits constatés en comptabilité nationale supposerait d'associer ces décaissements à l'année d'octroi des prêts ce que les données disponibles ne permettent pas ; un tel retraitement contribuerait

vraisemblablement à lisser ces évolutions. Les indemnités pour calamités agricoles baissent en 2016 après les montants importants liés à la sécheresse de l'été 2015. Les montants 2016 pourront toutefois être un peu révisés à la hausse une fois connue l'intégralité des indemnités au titre des fortes pluies et inondations de 2016. Ces baisses ne sont pas compensées par la hausse du budget de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (+ 97 millions). L'aide aux éleveurs se maintient à un niveau élevé en raison de la poursuite du financement du FAC (Fonds d'allègement des charges) pour les éleveurs et les céréaliers, de l'aide à la réduction de la production laitière et de l'indemnisation de l'abattage de palmipèdes suite à la grippe aviaire.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) se stabilise. En 2016, il est théoriquement égal à 6 % des masses salariales éligibles en 2015.

**Tableau 4 Les subventions d'exploitation de la branche agriculture**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Paiement unique - Paiement de base	6 892,2	6 923,8	6 966,6	6 288,5	3 933,3	3 931,7
Paiement vert					2 141,0	2 153,6
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	547,5	534,1	532,8	609,6	903,8	1 001,0
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	277,8	244,1	224,3	208,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	404,6	249,0	274,0	320,7	270,0	290,0
Aides aux éleveurs	51,2	50,5	47,2	50,7	246,6	238,4
Aides aux producteurs de fruits et légumes	2,0	3,0	1,0	4,4	6,0	2,9
Aides aux viticulteurs	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	0,0	0,0	1,9	1,7	1,7	1,6
Indemnités au titre des calamités agricoles	297,3	113,9	34,3	48,6	178,8	41,2
Indemnités pour dégâts de gibier	20,0	20,0	30,0	22,8	22,8	22,8
Autres subventions d'exploitation	111,8	107,9	107,3	121,7	128,0	127,8
Prises en charge d'intérêt	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt <sup>1</sup>	46,5	108,9	29,9	123,3	263,3	1,8
CICE				220,0	334,2	339,4
<b>Total métropole</b>	<b>8 651,5</b>	<b>8 355,2</b>	<b>8 249,4</b>	<b>8 020,0</b>	<b>8 429,5</b>	<b>8 152,2</b>
Subventions dans les DOM	24,9	24,3	24,3	25,5	25,5	25,5
<b>Total</b>	<b>8 676,5</b>	<b>8 379,4</b>	<b>8 273,7</b>	<b>8 045,5</b>	<b>8 455,0</b>	<b>8 177,7</b>

<sup>1</sup> *Le traitement des Sifim oblige à travailler sur les intérêts bruts, et non nets des bonifications d'intérêt accordées par l'Etat et le Feader. Les bonifications, destinées à compenser une partie des intérêts, sont donc portées dans les subventions d'exploitation pour équilibrer le compte de la branche. Voir le dossier sur les Sifim dans le rapport 2005.*

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

Les autres impôts sur la production diminuent (- 11,0 %) en 2016. Les impôts fonciers représentent les deux tiers de ce poste ; ils baissent nettement en 2016 (- 14,2 %), conséquence du plan d'aide (« pacte de consolidation et de refinancement ») destiné notamment aux céréaliers. Ce plan prévoit des dégrèvements d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). La TVA restant à la charge des agriculteurs se replie également (- 6,4 %), conséquence des évolutions de

l'investissement et des consommations intermédiaires.

## Les résultats bruts de la branche agricole

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se calcule à partir de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les autres impôts sur la production.

En 2016, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** diminue de 9,1 %. En termes réels, déflatée par l'indice de prix du PIB (+ 0,4 %), la valeur ajoutée brute au coût des facteurs baisse de 9,4 % pour revenir à un niveau proche de celui de 2013 (*graphique 7*).

Compte tenu de la réduction de l'emploi agricole total (- 1,1 % en nombre d'unités de travail annuel), le repli de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif est atténué (- 8,1 %).

En termes réels, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif diminue de 8,4 % mais reste supérieure au point bas de 2013 (*graphique 8*).

Ces résultats globaux résultent cependant d'évolutions différencierées selon le type d'exploitation.

La **rémunération des salariés** progresse en 2016 de 1,2 %. L'augmentation des salaires versés par les unités agricoles résulte de l'augmentation du taux de salaire de 0,6 % et de celle du nombre d'UTA salariées de 0,6 %.

Les **charges locatives nettes** augmentent de 0,7 % en 2016 après + 3,0 % en 2015. Le montant des charges locatives brutes dépend de la superficie agricole en fermage et du coût du fermage à l'hectare. La part des surfaces en fermage progresse au rythme de 1 % par an sur le long terme. La hausse des charges locatives des exploitants s'est toutefois un peu ralentie en raison des évolutions du revenu agricole, sur lequel les fermages sont indexés. Les charges locatives qui entrent dans le compte de revenu sont nettes des impôts fonciers que les propriétaires terriens

répercutent sur les fermiers ; ces impôts fonciers sont déjà comptabilisés au compte d'exploitation de la branche agricole.

Les **intérêts** dus par les unités agricoles poursuivent leur baisse en 2016 (- 1,6 %). L'évolution des intérêts versés résulte de l'évolution combinée des encours et des taux d'intérêt. En 2016, l'encours des prêts à l'agriculture augmente de 2,9 % ; ils sont constitués essentiellement des prêts d'investissement (équipement et foncier) qui représentent plus de 85 % de l'ensemble. La baisse des intérêts s'explique par celle du taux d'intérêt apparent global de 0,4 point (2,78 % en 2016).

Le taux d'intérêt de référence diminue à nouveau (1,15 % en 2016 après 1,29 % en 2015) alors qu'il atteignait 4,9 % en 2008. Les intérêts hors Sifim, quant à eux, augmentent de 12,0 % en 2016.

Le **résultat brut de la branche agricole** se déduit de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes.

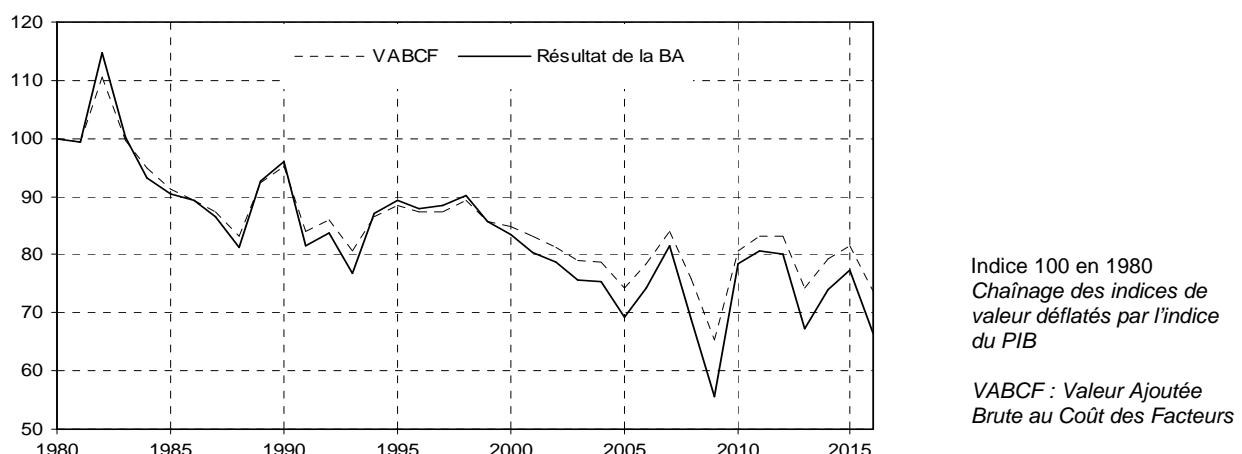
Le résultat brut de la branche agricole se replie de 13,8 % en 2016, soit - 14,1 % en termes réels. Cette baisse succède aux augmentations de 2014 et 2015. Comme le volume de l'emploi non salarié diminue tendanciellement (-2,1 %), le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels baisse un peu moins, mais toujours de manière marquée (-12,3 % ; *graphique 8*).

Orienté à la baisse de 1999 à 2005, cet indicateur connaît depuis de très fortes variations, à la hausse comme à la baisse, liées principalement à la volatilité des prix des produits agricoles et des intrants. En 2016, il a été fortement tiré à la baisse par la celle des volumes.

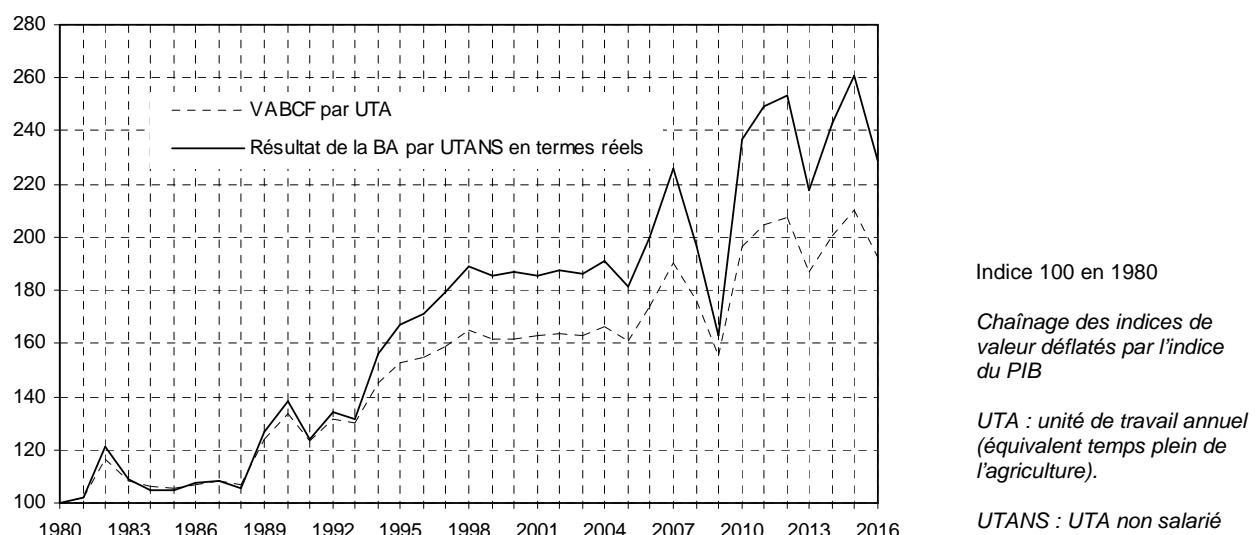
**Tableau 5 Indicateurs de résultat de la branche agriculture en termes réels (évolution en %)**

	2014 Définitif		2015 Semi-définitif		2016 Provisoire	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
prix PIB	0,6		1,1		0,4	
UTA	-0,8		-1,7		-1,1	
UTANS	-2,0		-2,4		-2,1	
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)						
VACF par actif	6,6	12,8	2,9	4,9	-9,4	-13,0
Résultat de la branche agricole	7,5	13,7	4,6	6,6	-8,4	-12,0
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	9,7	25,2	4,7	9,5	-14,1	-23,5
	11,9	27,7	7,2	12,1	-12,3	-21,9

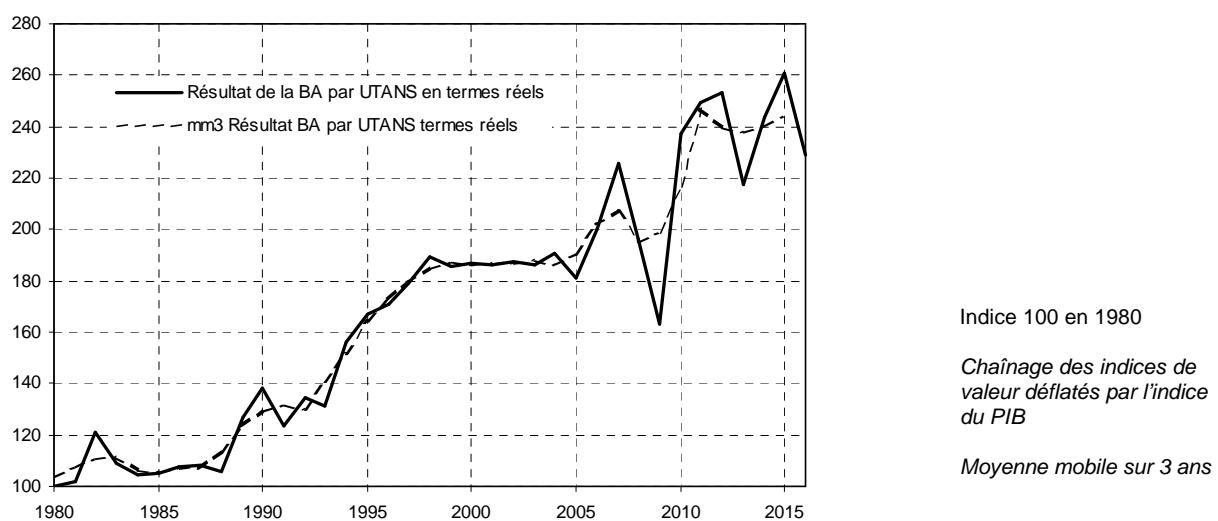
**Graphique 7 : Évolution VABCF et résultat brut de la branche agricole (BA) en termes réels**



**Graphique 8 : Évolution VABCF par actif et résultat brut de la branche agricole (BA) par actif non salarié, en termes réels**



**Graphique 9 : Évolution du résultat brut de la BA par actif en termes réels et moyenne mobile sur 3 ans**



## Les résultats nets de la branche agricole

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu mais a un poids important ; de ce fait sa prise en compte amplifie les variations des agrégats.

**La consommation de capital fixe** représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Elle porte sur l'ensemble des biens de capital fixe (plantations, matériels, bâtiments), à l'exception des animaux. En 2016 la consommation de capital

fixe diminue de 0,1 %. Conséquence de la dépréciation des générations d'investissement passées, la baisse de la consommation de capital fixe en volume répercute l'évolution passée des investissements.

Eurostat utilise **la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels**, appelé indicateur A, pour comparer les résultats des différents États Membres. En 2016, pour la France cet indicateur varie de - 12,0 %, contre + 6,6 % en 2015

Tableau 6 : Impact de la prise en compte de la CCF sur les taux d'évolution en 2016

	Brut (en %)	Net (en %)	Impact prise en compte CCF (en points)
<b>Valeur ajoutée</b>	-10,8	-16,6	-5,8
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs (VACF)</b>	-9,1	-12,7	-3,6
par actif	-8,1	-11,7	-3,6
par actif, en termes réels	-8,4	-12,0	-3,6
<b>Résultat de la branche agricole</b>	-13,8	-23,2	-9,4
par actif non salarié	-11,9	-21,5	-9,6

Tableau 7 : Les comptes de la branche agriculture en résumé

En milliards d'euros

	2014		2015		2016	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
(+)	<b>Production au prix de base</b>	<b>75,67</b>	<b>75,57</b>	<b>70,67</b>		
(-)	Consommations intermédiaires	46,69	45,49	43,84		
	dont : Sifim	1,14	1,20	0,83		
(=)	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>28,98</b>	<b>30,09</b>	<b>26,83</b>		
(-)	Consommation de capital fixe	0,00	10,57	0,00	10,50	0,00
(=)	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>28,98</b>	<b>18,41</b>	<b>30,09</b>	<b>19,59</b>	<b>26,83</b>
(+)	Subventions d'exploitation	8,05	8,45	8,18		
	dont : bonifications d'intérêt	0,12	0,26	0,00		
(-)	Autres impôts sur la production	1,56	1,65	1,47		
	Impôts fonciers	1,01	1,01	0,87		
	Autres impôts sur la production	0,56	0,64	0,60		
(=)	<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>35,46</b>	<b>24,89</b>	<b>36,89</b>	<b>26,39</b>	<b>33,53</b>
(-)	Rémunération des salariés	7,77	7,70	7,79		
	Salaires	6,26	6,24	6,32		
	Cotisations sociales	1,50	1,46	1,47		
(=)	<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>27,69</b>	<b>17,12</b>	<b>29,19</b>	<b>18,69</b>	<b>25,74</b>
(-)	Intérêts (rappel : intérêts dus)	0,72	0,73	0,82		
	Charges locatives nettes	1,74	1,67	1,64		
(=)	<b>Résultat branche agricole</b>	<b>24,36</b>	<b>13,79</b>	<b>25,76</b>	<b>15,27</b>	<b>22,21</b>
						<b>11,72</b>

## L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comprend d'une part l'investissement en produits de la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, et d'autre part les

dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

En 2016, la baisse de l'investissement entamée en 2013 se poursuit (-2,8 % en valeur), moins nettement qu'en 2015 (- 3,1 %) ; l'investissement

reste cependant supérieur au point historiquement bas de 2010.

Si les investissements se réduisent en 2016, leur baisse reste moins marquée que celle de la valeur ajoutée. Ainsi, en 2016, le taux d'investissement qui rapporte la FBCF à la valeur ajoutée brute de la branche en valeur augmente de 2,7 points (graphique 13).

En 2016, la FBCF en produits agricoles augmente (+ 2,7 % en volume). La FBCF animale continue à croître en valeur (+ 2,0 %) après la reprise de 2015 (+ 2,7 %), sans toutefois rattraper le niveau 2013. La croissance de la FBCF en bovins (+ 6,3 % en volume) s'explique par celle des effectifs de vaches

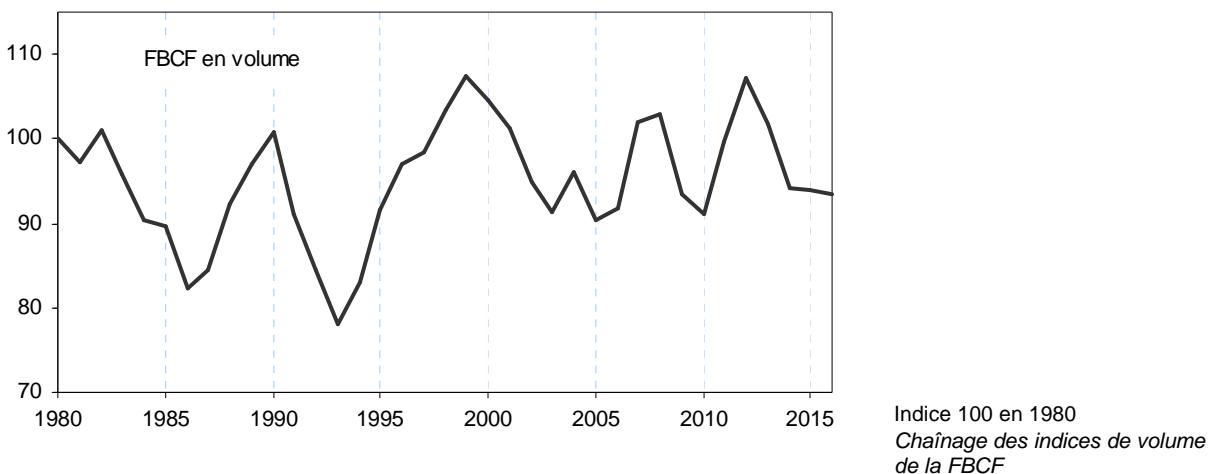
et de génisses nourrices. La FBCF en plantations est stable en volume et fléchit en valeur (- 0,3 %).

L'investissement en bâtiments agricoles reprend légèrement (+ 0,8 % en volume) après la forte baisse de 2015 (- 16,4 % en volume) et retrouve le niveau de 2012. Le marché des agroéquipements se détériore en cours d'année aboutissant à une forte baisse tant en valeur (- 7,6 %) qu'en volume (- 8,7 %). Les immatriculations de tracteurs et de moissonneuses batteuses baissent de 9 %. En revanche, le marché du matériel pour la viticulture est plus dynamique (+ 9,1 % d'immatriculations). Au total, la formation brute de capital fixe hors biens agricoles baisse de 3,3 % en valeur et 3,8 % en volume.

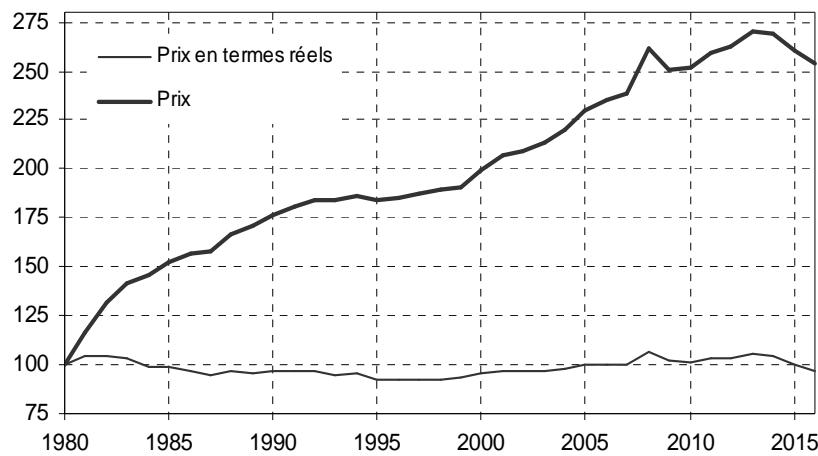
**Tableau 8 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture**

	Montant 2016 (en milliards d'euros)	Évolution 2016/2015 (en %)	
		En valeur	En volume
<b>FBCF en biens agricoles</b>	<b>1,4</b>	<b>+0,8</b>	<b>+2,7</b>
Bétail	0,6	+2,0	+6,6
Plantations	0,7	-0,3	-0,1
<b>FBCF en biens non agricoles</b>	<b>9,0</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,8</b>
dont : Matériel	6,2	-4,9	-5,7
Bâtiments	2,4	-0,1	+0,8
<b>FBCF totale</b>	<b>10,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>-3,0</b>

**Graphique 10 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture : volume**

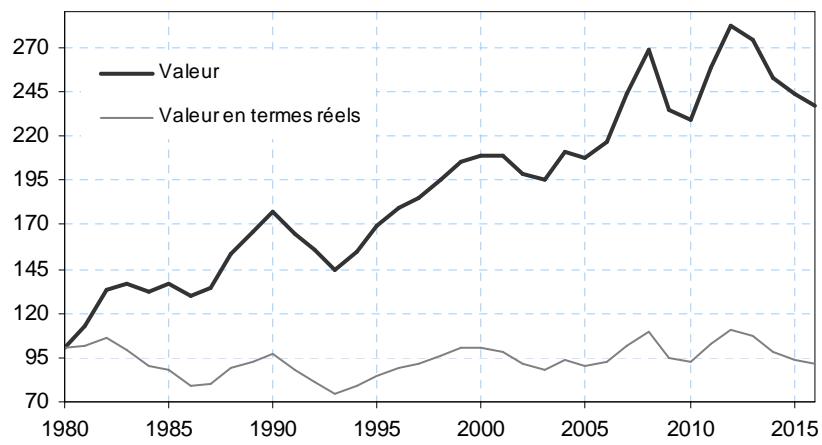


**Graphique 11 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture : prix**



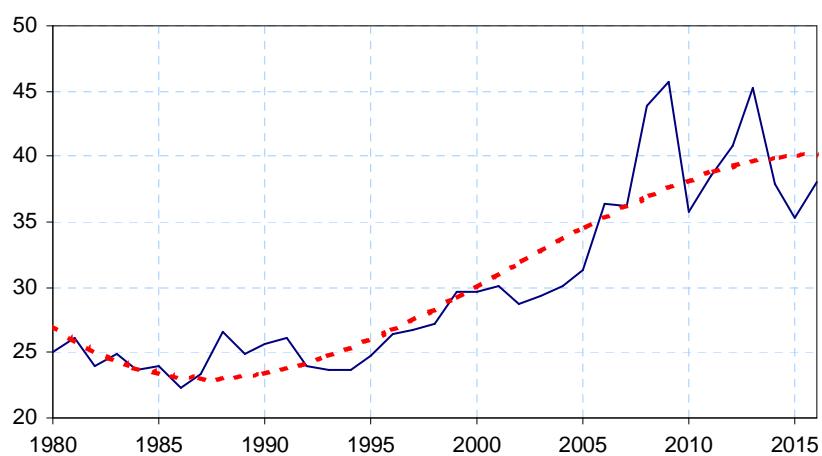
Indice 100 en 1980  
*Chaînage des indices d'évolution.*  
 Les évolutions de prix en termes réels sont obtenues en déflatant les évolutions du prix de la FBCF par l'indice de prix du PIB

**Graphique 12 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture : valeur**



Indice 100 en 1980  
*Chaînage des indices d'évolution.*  
 Les évolutions de valeur en termes réels sont obtenues en déflatant les évolutions du valeur de la FBCF par l'indice de prix du PIB

**Graphique 13 Taux d'investissement**



Le taux d'investissement est égal au rapport de la FBCF à la VA brute mesurée en valeur

## **Annexes**

# CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE 2016

---

## Monde

### Janvier

- 4 : La Commission européenne ouvre comme prévu une aide au stockage privé de viande de porc dans le cadre de son plan d'urgence de 500 millions d'euros pour l'élevage européen.
- 12 : La Commission européenne annonce avoir engagé pour 2016 près de 161 millions contre les maladies animales.
- 13 : Première réunion de la task force « marchés agricoles » de l'UE.

### Février

- 22: Début d'une nouvelle série de négociations pour le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

### Mars

- 8 : La Commission européenne présente une révision de la réglementation sur les travailleurs détachés pour lutter contre le dumping social.
- 8 : Le Parlement européen donne son feu vert à la révision de la réglementation sur la santé animale, mettant l'accent sur la prévention et lutte contre la résistance aux antibiotiques.
- 14 : Réunion des ministres de l'agriculture de l'UE au sujet de la crise de l'élevage et les difficultés du secteur des fruits et légumes.
- 17 : La Commission européenne propose un règlement en vue de faciliter l'accès des engrains organiques et à base de déchets au marché unique de l'UE en les soumettant aux mêmes conditions que les engrains inorganiques traditionnels.
- 29 : L'OMC donne partiellement raison à l'Argentine dans son différend avec l'UE sur les droits antidumping sur les exportations de biodiesel.
- 31 : Publication au JO de l'UE de la nouvelle législation sur la santé animale.

### Avril

- 7 : La Commission européenne présente aux états membres son projet de concessions pour l'échange d'offre d'accès au marché prévu en mai entre l'UE et le Mercosur
- 11 : Adoption formelle des règlements de fusion et amélioration des programmes européens de distribution de fruits et légumes et lait dans les écoles
- 12 : L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) estime dans un avis qu'elle ne peut exclure le risque potentiel à long terme pour la santé des consommateurs concernant les résidus des insecticides à base de diméthoate.
- 21 : Lancement d'une campagne de communication de deux ans sur l'élevage, par les organisations et coopératives agricoles de l'UE.
- 22 : L'accord de Paris sur le climat est officiellement signé par 175 pays.
- 25 : 13<sup>e</sup> cycle des négociations de l'accord de libre échange entre UE et USA.

### Mai

- 11 : L'UE et le Mercosur échangent leurs offres de marché.
- 12 : Le Parlement européen approuve une résolution législative appelant la Commission de Bruxelles à proposer l'indication obligatoire du pays d'origine pour tous les types de lait destinées à la consommation directe et les aliments légèrement transformés à base de viande ou lait.
- 15 : Le règlement doublant les plafonds pour le stockage public de poudre de lait écrémé et de beurre est adopté par le conseil de l'UE.  
Les experts de états membres approuvent des mesures supplémentaires pour lutter contre la bactérie *Xylella fastidiosa* tueuse d'oliviers.
- 27 : Dimitri Medvedev indique que la Russie se prépare à reconduire son embargo jusqu'à fin 2017.

## **Juin**

- 3 : La Chine annonce la levée de l'embargo sanitaire qu'elle impose depuis 2012 sur les semences animales en provenance de l'UE
- 10 : L'UE et six des quinze membres de la communauté de développement d'Afrique australe (SADC) un accord de partenariat économique prévoyant une libéralisation asymétrique des échanges.
- 14 : La Commission européenne annonce le lancement de la procédure de ratification de l'accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique adopté en décembre 2015.
- 15 : La Commission européenne présente un dispositif de classification de perturbateurs endocriniens avec 2 ans de retard, qui pourrait conduire à l'interdiction de certains produits phytosanitaires dans le marché de l'UE.
- 23 : Les électeurs britanniques votent en faveur d'une sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne à 51,9%.

## **Juillet**

- 15 : Première réunion de l'observatoire européen du marché de la viande
- 18 : Les ministres de l'agriculture de l'UE accueillent favorablement le nouveau plan anti-crise de 500 millions d'euros pour l'élevage.  
Bruxelles acte la mise en place d'une enveloppe de 500 millions afin de diminuer la production de lait en Europe.
- 20 : La Commission européenne décide de maintenir sa proposition de la directive sur les travailleurs détachés, contestée par le parlements de dix états membres d'Europe de l'est et du Danemark. Celle-ci prévoit d'aligner les régimes des travailleurs détachés sur ceux de la main-d'œuvre locale.  
La Commission européenne présente ses propositions sur le partage des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## **Septembre**

- 2 : Le Premier ministre russe annonce la suspension pour 2 ans de la taxe sur les exportations de céréales mise en place pour maintenir l'offre intérieure malgré l'effondrement du rouble.
- 4 : La Chine et les USA ratifient l'accord de Paris avant l'UE.
- 10 : Le plan de la Commission européenne pour redresser le secteur du lait est lancé.
- 13 : Les états membres donnent leur feu vert aux propositions de Bruxelles pour réviser le dispositif communautaire de lutte contre la peste porcine africaine.
- 14 : Le chimiste Bayer annonce le rachat de Monsanto spécialiste des biotechnologies pour 59 milliards.
- 29 : Présentation d'une proposition visant à octroyer à l'Ukraine de nouvelles concessions temporaires pour l'accès de ses produits sur le marché de l'UE.

## **Octobre**

- 3 : Le Parlement européen approuve à une large majorité la ratification par l'UE de l'accord de Paris. L'accord prévoit de limiter la hausse des températures mondiales à 2°C voire 1,5°C.
- 6 : L'OMC confirme en appel son jugement de fin mars donnant en partie raison à l'Argentine dans le conflit commercial l'opposant à l'UE sur les mesures antidumping européennes contre son biodiesel.
- 26 : Le Parlement européen adopte définitivement en seconde lecture la nouvelle réglementation sur les mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux.
- 30 : Signature de l'accord économique et commercial global CETA entre l'UE et le Canada. Il doit être approuvé par le Parlement européen et celui du Canada.

## **Novembre**

- 8 : Donald Trump devient le nouveau président des États-Unis.

## **Décembre**

- 8 : La directive européenne sur la qualité de l'air est définitivement adoptée.

## France

### Janvier

- 14 : Les députés adoptent le projet de loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation.
- 18 : Les mises en places de canetons sont stoppées dans le sud ouest jusqu'à la fin du 1er trimestre en vue d'enrayer l'épidémie de grippe aviaire.
- 26 : Le sénat vote la loi sur la biodiversité, en introduisant la notion de préjudice écologique dans le droit.
- 26 : Le ministre de l'agriculture annonce un plan de soutien complémentaire de 290 millions concernant notamment la grippe aviaire, la fièvre catarrhale ovine (FCO) et la sécheresse de l'été 2015.

### Février

- 3 : La loi contre le gaspillage alimentaire est définitivement adoptée par le vote du Sénat.
- 4 : Les sénateurs adoptent une proposition de résolution sur les conséquences du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).
- 9 : Publication au JO du modèle de contrat de couverture sociale pour l'installation en agriculture.
- 10 : Le ministère de l'agriculture publie un arrêté sur les nouvelles règles de biosécurité pour la volaille.
- 12 : L'ANSES lance une évaluation des co-formulants concernant le glyphosate.
- 16 : Validation par l'autorité de la concurrence d'un projet de fond de solidarité agricole aux éleveurs porcins.
- 17 : Manuel Valls annonce une baisse de sept points des cotisations sociales pour les agriculteurs ainsi qu'une année blanche sociale.

### Mars

- 9 : Le texte de proposition de loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation est examiné par le sénat.
- 10 : Les députés adoptent une proposition de loi des radicaux de gauche pour mieux rémunérer les parts sociales des sociétés coopératives dont le rendement ne cesse de baisser.
- 15 : Début de l'examen du projet de loi biodiversité par l'Assemblée Nationale.
- 18 : Un décret pour limiter l'utilisation de certains antibiotiques en médecine vétérinaire est publié.
- 23 : Le Sénat adopte sa proposition de loi en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire.
- 30 : La mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir de l'élevage émet 60 propositions.

### Avril

- 1 : Le décret diminuant de 7 points la taxe de cotisation d'assurance maladie et maternité due par les travailleurs indépendants agricoles est publié au JO.
- 8 : Le ministère de l'agriculture indique que l'épidémie de FCO a poursuivi sa propagation, s'étendant désormais à 28 départements. 237 cas ont été recensés depuis septembre 2015.
- 12 : Le ministère de l'agriculture propose au comité national d'orientation et de suivi un projet agro-écologique de simplification des normes environnementales
- 15 : Le Conseil d'État annule un arrêté de 2014 interdisant en France le maïs génétiquement modifié mon810.
- 15 : La France annonce son intention d'interdire les cerises issues de pays autorisant le diméthoate.
- 18 : Début du vide sanitaire pour la filière palmipède du Sud Ouest.

### Mai

- 12 : Le Sénat se prononce pour une baisse progressive des néonicotinoïdes sans fixer de date limite.
- 17 : Examen du projet de loi Sapin 2. Deux articles concernent l'agriculture : renforcement des sanctions pour non publication des comptes pour les sociétés agroalimentaires, et interdiction de la cession onéreuse des contrats laitiers.
- 19 : La proposition de loi pour favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation adopté au Sénat.
- 28 : Début d'un épisode de pluies très importantes en France et dans d'autres pays d'Europe, entraînant d'importantes crues et inondations.

## **Juin**

- 1 : Les sénateurs adoptent la proposition de loi LR visant à relancer la construction en milieu rural.
- 6 : Mise en place des mesures pour venir en aide aux victimes des inondations de début juin.
- 8 : Les députés adoptent le projet de loi Sapin 2.
- 9 : Le Conseil d'État procède à plusieurs auditions dans le cadre d'une enquête sur de nouvelles techniques de modifications génétiques des plantes.
- 14 : Les députés réintroduisent l'interdiction des néonicotinoïdes lors de la nouvelle lecture du projet de loi biodiversité.

## **Juillet**

- 20 : Le Sénat présente 28 propositions pour améliorer la loi sur l'eau.
- 26 : Le Conseil d'État donne un avis favorable au projet de décret du gouvernement relatif à l'étiquetage de l'origine de la viande dans les plats préparés et du lait dans les produits laitiers
- 27 : Stéphane Le Foll annonce un plan de soutien aux céréaliers pour faire face aux très mauvaises récoltes.
- 29 : Le volailler Tilly Sabco est placé en redressement judiciaire.

## **Août**

- 21 : Parution du décret sur l'étiquetage des plats cuisinés.
- 24 : Présentation de la démarche cœur de gamme par la fédération nationale bovine afin de valoriser la viande issue du troupeau allaitant avec une meilleure rémunération pour l'éleveur.

## **Septembre**

- 2 : Parution au JO du décret instaurant la compensation agricole, outil visant à préserver les terres agricoles prévu par la loi d'avenir agricole de 2014.
- 8 : 18 appellations viticoles demandent à l'INAO des dérogations aux cahiers des charges en raison des aléas climatiques.
- 9 : Stéphane Le Foll indique que dès début 2017, les prêts bonifiés seront remplacés par une hausse de la dotation jeunes agriculteurs.
- 14 : Le Sénat diffuse un rapport listant 16 propositions visant à "retrouver le chemin du bon sens" en matière de normes agricoles.
- 15 : Levée de la zone de restriction dans le sud ouest pour l'influenza aviaire.
- 20 : La commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattages des animaux de boucherie présente 65 propositions.

## **Octobre**

- 3 : Un arrêté est pris par le Conseil d'État affirmant que déroger à la libre circulation des marchandises est possible pour une plus grande authenticité d'un produit.
- 4 : Présentation par Manuel Valls d'une batterie de mesures pour faire face à la crise. Principale mesure : doter la BPI d'un fonds (50 à 100 millions) pour garantir les prêts bancaires des agriculteurs.
- 6 : Sept organisations agricoles ou environnementales annoncent avoir saisi le défenseur des droits pour dysfonctionnements au sein du haut conseil des biotechnologies sur le dossier des nouvelles techniques d'obtention végétale
- 16 : Lancement de la nouvelle campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire

## **Novembre**

- 23 : Le Conseil économique, social et environnemental soutient les propositions en faveur d'une transition agroécologique du modèle agricole.
- 26 : Parution au JO d'un décret sur la phytopharmacovigilance afin de surveiller les effets indésirables des produits phytosanitaires.
- 30 : Grande conférence sur les retraites agricoles.

## **Décembre**

- 12 : Lancement du deuxième plan « Semences et plants pour une agriculture durable ».

# LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2016

## FICHES PAR PRODUITS

---

**Les céréales**

**Les plantes industrielles**

**Les fruits et légumes**

**Les vins**

**Le bétail**

**Les produits avicoles**

**Les autres produits animaux**

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, celle des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

## 1. Les céréales

### *Évolution 2016/2015 de la production*

En %

	<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>	<b>- 25,2</b>	<b>- 8,1</b>	<b>- 31,3</b>
dont : blé tendre (52,7 %)*	- 32,0	- 7,0	- 36,8
maïs (24,6 %)*	- 15,0	+ 1,0	- 14,1
orge (15,6 %)*	- 20,2	- 16,6	- 33,4

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2015. Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

En 2016, la **valeur** de la production de céréales s'effondre (- 31,3 %) du fait de très mauvais rendements et des prix en net recul.

Le **récolte** de l'**ensemble des céréales** chute de 25,2 % sous l'effet de faibles rendements. Les céréales à paille (blé tendre, blé dur et orge) ont souffert des intempéries de mai-juin. Après une année record, la récolte de **blé tendre** diminue de 32 % par rapport à 2015 et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Les rendements seraient ainsi les plus faibles depuis 30 ans, les surfaces évoluant peu. Déjà faible en 2015, la récolte de **maïs** diminue à nouveau en 2016, en raison de la faible pluviométrie de l'été se conjuguant avec des surfaces moindres.

Le **prix** de la production de céréales se replie sensiblement (- 8,1 %). En effet, la récolte mondiale est abondante contrairement à celle de la France, et pèse donc sur les cours. En France, toutes les céréales sont affectées par la baisse des prix qui atteint jusqu'à - 31,1 % pour le blé dur.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la PAC.

## 2. Les plantes industrielles<sup>1</sup>

**Évolution 2016/2015 de la production**

En %

	<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 6,0</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>- 5,5</b>
dont : oléagineux (62,1 %)*	- 9,0	- 1,0	- 10,0
protéagineux (4,6 %)*	- 22,4	- 0,5	- 22,7
betteraves industrielles (21,3 %)*	0,0	+ 5,7	+ 5,7
Subventions sur les produits	- 14,0	+ 16,7	+ 0,4
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 6,3</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>- 5,3</b>

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2015.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** reflue (- 10,0 %). Par rapport à 2015, le repli du **volume** s'accélère (- 9,0 %). La récolte de **colza** diminue de 11,9 %. Celle en **tournesol** augmente de 1 % par rapport à la faible récolte de 2015 liée à la sécheresse, mais est inférieure de 20 % à la moyenne 2011-2015. Le prix des oléagineux se replie légèrement : celui du colza est proche de son niveau de 2015, soutenu à partir de mars par des prévisions de récolte mondiale à la baisse et des stocks faibles. Pour le tournesol, la production mondiale est abondante et pèse davantage sur les cours. Les aides pour les oléagineux avaient disparu en 2010, mais une nouvelle aide pour la culture du soja est mise en place par la France en 2015 dans le cadre de la nouvelle PAC.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** s'effondre (- 22,7 %), malgré une hausse des surfaces. Le prix des protéagineux diminue pour la quatrième année consécutive. Les subventions sur les protéagineux représentent, en 2015, 22 % de la production au prix de base : leur montant est quasiment stable, de ce fait, la baisse de la valeur de la production au prix de base est plus limitée (- 17,8 %) que celle de la production hors subventions.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** se redresse (+ 5,7 %) : sa récolte est stable, sa richesse en sucre pratiquement à la hauteur de 2015, et son prix augmente. Ce dernier progresse en effet pour la première fois depuis trois ans dans le sillage des cours du sucre.

---

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

### **3. Les fruits et légumes**

## **Évolution 2016/2015 de la production**

En %

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2015.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **fruits** poursuit son redressement (+ 5,8 %) grâce à des prix dynamiques qui feraient plus que compenser la baisse des récoltes.

Globalement les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux fruits. La baisse du volume de production est la plus accentuée pour l'**abricot** (-30 %) et la **cerise** (- 16 %). La diminution de la récolte de **pêches** s'explique à la fois par de moindres rendements et de moindres surfaces. La récolte de **pommes** et de **poires** s'affaiblit. Malgré la concurrence des fruits d'été en début de campagne de commercialisation du fait de la chaleur du mois de septembre, l'offre en retrait soutient leur cours. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 5,7 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente à la faveur des prix, tandis que la récolte est proche de celle de 2015. La récolte augmente pour la **laitue** : les laitues d'été bénéficient d'un redressement des surfaces. Son cours augmente malgré un retournement à partir d'août. La récolte en **tomates** est aussi en hausse ; la demande dynamique à partir de l'été permet de limiter la baisse du prix sur l'année. La récolte **d'endives** progresse, mais face à une demande atone, le marché s'engorge et les cours reculent. La récolte **de choux-fleurs et courgettes** est en baisse. L'offre limitée sur les étals entraîne une hausse de leur prix.

Ayant souffert du mildiou, la récolte de **pommes de terre** poursuit son repli (- 3,7 %) après une année 2014 record. En 2015, les prix s'étaient nettement redressés suite à leur effondrement en 2014. En 2016, ils continuent d'augmenter, poursuivant par là un retour à la normale. Les subventions sur les produits (aide à la pomme de terre féculière<sup>2</sup>) baissent de 5,3 %, la valeur de la production au prix de base augmente ainsi de 18,6 %.

<sup>2</sup> Elle représente 1,2 % du montant total des subventions sur les fruits et légumes

#### 4. Les vins

*Évolution 2016/2015 de la production*

En %

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>	<b>(100,0 %)*</b>	<b>- 5,6</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 6,8</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(78,1 %)</b>	<b>- 4,0</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 4,8</b>
Vins de champagne**	(22,5 %)	- 7,2	+ 0,9	- 6,3
Autres vins d'appellation	(55,6 %)	- 2,9	- 1,4	- 4,2
<b>Autres vins</b>	<b>(21,9 %)</b>	<b>- 10,9</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 13,4</b>
Vins pour eaux de vie AOC	(9,1 %)	- 18,1	- 0,3	- 18,4
Autres vins de distillation	(0,2 %)	+ 14,6	0,0	+ 14,6
Vins de table et de pays	(12,7 %)	- 5,5	- 4,7	- 9,9

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2015.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins se retourne à la baisse (- 6,8 %), volume et prix y contribuant tous deux.

Le volume global diminue nettement, avec une récolte parmi les plus faibles depuis 30 ans. La production a été pénalisée par le gel de printemps (Champagne, Bourgogne, Val de Loire) et de la sécheresse en Méditerranée. Certaines régions ont également été touchées par la grêle, d'autres par le mildiou. Les bonnes pluies de mi-septembre ont toutefois profité aux vignobles non encore vendangés, limitant la baisse globale de la récolte. La baisse est la plus prononcée pour les **vins pour eaux-de-vie** (- 18,1 %) et les **vins de Champagne** (- 7,2 %).

Après six années de hausse, le **prix** de la production s'oriente à la baisse (- 1,3 %).

## 5. Le bétail

### **Évolution 2016/2015 de la production**

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>		<b>+ 1,8</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 0,5</b>
dont :    gros bovins	(53,9 %)*	+ 1,3	- 4,7	- 3,4
veaux	(10,9 %)*	+ 0,7	+ 0,6	+ 1,3
porcins	(28,1 %)*	+ 0,5	+ 3,3	+ 3,8
ovins-caprins	(6,4 %)*	+ 4,0	- 2,7	+ 1,3
<b>Subventions sur les produits</b>		<b>+ 1,8</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,5</b>
<b>Ensemble au prix de base</b>		<b>+ 1,8</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 0,5</b>

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2015. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue pour la troisième année consécutive (- 0,5 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix. Les subventions sur les produits sont inchangées et la baisse de la valeur de la production de bétail au prix de base est du même ordre.

**Hors subventions sur les produits**, la production de **gros bovins** se replie en valeur (- 3,4 %). Cette année encore, le volume est en hausse (+ 1,3 %). Cette hausse est toutefois à nouveau à relativiser en 2016 puisqu'elle provient pour partie du surcroît de **vaches** de réforme engendré par les difficultés du secteur laitier. Le prix accélère son recul (- 4,7 %), en lien précisément avec l'afflux dans les abattoirs de ces vaches de réforme, ainsi que l'érosion tendancielle de la demande intérieure. Les aides sur la production sont se réduisent légèrement. Au prix de base, la valeur de la production diminue 3,1%.

La production de **veaux** de boucherie augmente tout en restant à un niveau bas en valeur. Le volume augmente de 0,7 %. Le prix est en légère hausse (+ 0,6 %) du fait de la contraction de l'offre, sans retrouver son niveau de 2014.

La production de **porcins** se redresse en valeur (+ 3,8 %). Le volume augmente pour la troisième année. Le prix se redresse (+ 3,3 %), les cours ayant entamé un redressement à partir de juin. L'offre européenne est toujours importante, mais la demande asiatique prend le relais du marché russe fermé par l'embargo. Pour rappel, la Russie a instauré fin janvier 2014 un embargo en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes.

**Hors subventions**, la production **d'ovins et de caprins** repart à la hausse (+ 1,3 %). Le volume progresse (+ 4,0 %). Confrontés à une consommation en recul, les prix se replient (- 2,7 %). Les subventions se réduisent légèrement.

## 6. Les produits avicoles

*Évolution 2016/2015 de la production*

En %

	<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
	- 4,4	- 0,9	- 5,3
<b>Ensemble</b>			
dont : volailles (74,1 %)*	- 5,3	- 0,4	- 5,7
œufs (25,9 %)*	- 2,0	- 2,3	- 4,3

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2015.

La valeur de la production avicole se réduit de 5,3 %.

Pour les **volailles**, la production poursuit sa baisse en valeur (- 5,7 %). Le volume global recule (- 5,3 %). Le prix reste orienté à la baisse, toujours déprimé sous l'effet de l'abondance de l'offre européenne.

Pour les **œufs**, la production se replie nettement en valeur (- 4,3 %). En volume, la baisse est de 2 %. Le prix des œufs se retourne à la baisse : la demande peine à absorber l'importante production européenne ; par ailleurs les cours des œufs ne sont plus soutenus par l'épisode de grippe aviaire qui avait touché les États-Unis en 2015.

## 7. Les autres produits animaux

*Évolution 2016/2015 de la production*

En %

	<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>	- 2,3	- 6,0	- 8,1
dont :			
lait et produits laitiers** (94,4 %)*	- 1,5	- 6,4	- 7,8

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2015.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** poursuit son recul (- 8,1 %), avec la poursuite de la baisse des prix conjuguée à de moindres volumes. La production **de lait et produits laitiers** perd à nouveau beaucoup en valeur (- 7,8 %). La collecte de **lait de vache** flétrit. Le prix poursuit son décrochage : l'accroissement de la production européenne suite à la levée des quotas en avril 2015 ne rencontre pas de débouchés suffisants du fait de la poursuite de l'embargo russe et des moindres importations chinoises. Une nouvelle aide aux vaches laitières a été mise en place dans le cadre de la nouvelle PAC.

# **LES COMPTES DE L'AGRICULTURE DE 2014 À 2016**

---

**Compte 2014 définitif**

**Compte 2015 semi-définitif**

**Compte 2016 provisoire**

Tableau 1 – Production hors subventions

Tableau 2 – Subventions sur les produits

Tableau 3 – Production au prix de base

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

Tableau 5 – Le compte de production

Tableau 6 – Le compte d'exploitation

Tableau 7 – Le compte de revenu d'entreprise

Tableau 8 – Les indicateurs de résultat

Tableau 9 – Les indicateurs de résultat en termes réels

## Compte de la branche agriculture en 2014 (version définitive)

**Tableau 1 - Production hors subventions**

En milliards d'euros

	Valeur 2013 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2014 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2014 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur.....	0,4	79,2	0,3	120,2	0,4	95,1
Blé tendre.....	6,7	101,6	6,8	87,4	5,9	88,8
Maïs.....	2,6	124,8	3,2	83,8	2,7	104,5
Orge.....	1,7	113,6	2,0	89,9	1,8	102,1
Autres céréales.....	0,4	103,6	0,5	89,8	0,4	93,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,8</b>	<b>107,7</b>	<b>12,8</b>	<b>87,8</b>	<b>11,2</b>	<b>94,5</b>
Oléagineux.....	2,3	121,7	2,8	89,7	2,5	109,3
Protéagineux.....	0,2	111,1	0,2	90,9	0,2	101,0
Tabac.....	0,0	104,9	0,0	101,8	0,0	106,8
Betteraves industrielles.....	1,0	109,2	1,0	81,8	0,9	89,4
Autres plantes industrielles.....	0,4	104,0	0,5	99,6	0,5	103,6
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>3,9</b>	<b>116,0</b>	<b>4,5</b>	<b>89,0</b>	<b>4,0</b>	<b>103,3</b>
Maïs fourrage.....	1,0	110,3	1,2	86,2	1,0	95,1
Autres fourrages.....	4,9	110,1	5,4	85,0	4,6	93,7
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,9</b>	<b>110,2</b>	<b>6,5</b>	<b>85,3</b>	<b>5,6</b>	<b>93,9</b>
Légumes frais.....	2,8	101,6	2,9	99,5	2,8	101,1
Plantes et fleurs.....	2,5	115,3	2,8	100,2	2,9	115,5
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,3</b>	<b>108,0</b>	<b>5,7</b>	<b>99,8</b>	<b>5,7</b>	<b>107,8</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,9</b>	<b>119,2</b>	<b>2,2</b>	<b>66,3</b>	<b>1,5</b>	<b>79,0</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>3,0</b>	<b>102,5</b>	<b>3,0</b>	<b>89,0</b>	<b>2,7</b>	<b>91,3</b>
Vins de champagne.....	2,9	96,3	2,8	100,8	2,8	97,1
dont vins calmes.....	2,1	96,3	2,0	101,0	2,0	97,3
dont champagne.....	0,8	96,1	0,7	100,4	0,8	96,5
Autres vins d'appellation.....	5,6	122,6	6,8	100,4	6,9	123,1
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>8,4</b>	<b>113,7</b>	<b>9,6</b>	<b>100,5</b>	<b>9,6</b>	<b>114,3</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	0,9	124,4	1,2	96,1	1,1	119,5
dont vins de distillation.....	0,2	114,6	0,2	98,8	0,2	113,2
dont cognac.....	0,8	126,7	1,0	95,5	0,9	121,0
Autres vins de distillation.....	0,0	97,6	0,0	102,5	0,0	100,0
Vins de table et de pays.....	1,4	101,6	1,4	111,9	1,6	113,7
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,3</b>	<b>110,7</b>	<b>2,6</b>	<b>104,7</b>	<b>2,7</b>	<b>115,9</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>42,5</b>	<b>110,3</b>	<b>46,9</b>	<b>91,6</b>	<b>43,0</b>	<b>101,1</b>
Gros bovins.....	6,4	100,5	6,4	95,1	6,1	95,6
Veaux.....	1,2	99,4	1,2	100,3	1,2	99,7
Ovins-caprins.....	0,7	101,9	0,7	103,0	0,7	105,0
Équidés.....	0,0	62,0	0,0	353,9	0,1	219,5
Porcins.....	3,4	100,6	3,5	91,6	3,2	92,2
<b>BETAIL.....</b>	<b>11,8</b>	<b>100,4</b>	<b>11,8</b>	<b>95,6</b>	<b>11,3</b>	<b>95,9</b>
Volailles.....	3,7	103,4	3,8	93,5	3,6	96,7
Œufs.....	1,2	101,0	1,2	100,3	1,2	101,3
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,9</b>	<b>102,8</b>	<b>5,1</b>	<b>95,2</b>	<b>4,8</b>	<b>97,8</b>
Lait et produits laitiers.....	9,2	104,9	9,7	106,3	10,3	111,5
dont lait.....	8,9	105,1	9,3	106,4	9,9	111,8
dont produits laitiers.....	0,3	97,9	0,3	105,3	0,4	103,1
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,8	0,6	98,9	0,6	97,8
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,8</b>	<b>104,5</b>	<b>10,3</b>	<b>105,9</b>	<b>10,9</b>	<b>110,6</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>26,5</b>	<b>102,4</b>	<b>27,1</b>	<b>99,4</b>	<b>27,0</b>	<b>101,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>69,1</b>	<b>107,3</b>	<b>74,1</b>	<b>94,5</b>	<b>70,0</b>	<b>101,3</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,2	102,7	4,4	101,0	4,4	103,7
Activités secondaires de services.....	0,2	107,0	0,2	101,8	0,2	109,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,4</b>	<b>102,9</b>	<b>4,5</b>	<b>101,0</b>	<b>4,6</b>	<b>103,9</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)....</b>	<b>73,5</b>	<b>107,0</b>	<b>78,6</b>	<b>94,8</b>	<b>74,6</b>	<b>101,5</b>
dont production des activités secondaires.....	2,1	108,6	2,2	99,2	2,2	107,7

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2014 (version définitive)

**Tableau 2 - Subventions sur les produits**

En millions d'euros

	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Blé dur.....	6,9	79,7	5,5	136,4	7,5	108,7
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	
<b>CEREALES.....</b>	<b>6,9</b>	<b>79,7</b>	<b>5,5</b>	<b>145,5</b>	<b>8,0</b>	<b>115,9</b>
Oléagineux.....						
Protéagineux.....	40,6	111,1	45,1	98,4	44,4	109,4
Tabac.....	7,9	103,8	8,2	103,7	8,5	107,6
Autres plantes industrielles.....	85,4	109,8	93,8	94,5	88,6	103,7
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>133,9</b>	<b>109,9</b>	<b>147,1</b>	<b>96,2</b>	<b>141,5</b>	<b>105,7</b>
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>						
Légumes frais.....	4,6	102,2	4,7	104,3	4,9	106,5
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>4,6</b>	<b>102,2</b>	<b>4,7</b>	<b>104,3</b>	<b>4,9</b>	<b>106,5</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6,5</b>	
<b>FRUITS.....</b>	<b>130,7</b>	<b>108,3</b>	<b>141,6</b>	<b>95,2</b>	<b>134,8</b>	<b>103,1</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>276,1</b>	<b>108,3</b>	<b>298,9</b>	<b>98,9</b>	<b>295,7</b>	<b>107,1</b>
Gros bovins.....	649,8	100,4	652,5	98,6	643,2	99,0
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	122,3	102,0	124,7	105,3	131,3	107,4
Équidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>772,1</b>	<b>100,7</b>	<b>777,2</b>	<b>99,7</b>	<b>774,5</b>	<b>100,3</b>
Volailles.....	2,1	100,0	2,1	804,8	16,9	804,8
Œufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2,1</b>	<b>804,8</b>	<b>16,9</b>	<b>804,8</b>
Lait et produits laitiers.....	2,3	104,3	2,4	95,8	2,3	100,0
dont lait.....	2,3	104,3	2,4	95,8	2,3	100,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>2,3</b>	<b>104,3</b>	<b>2,4</b>	<b>95,8</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>776,5</b>	<b>100,7</b>	<b>781,7</b>	<b>101,5</b>	<b>793,7</b>	<b>102,2</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>1052,6</b>	<b>102,7</b>	<b>1080,6</b>	<b>100,8</b>	<b>1089,4</b>	<b>103,5</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>1052,6</b>	<b>102,7</b>	<b>1080,6</b>	<b>100,8</b>	<b>1089,4</b>	<b>103,5</b>
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2014 (version définitive)

**Tableau 3 - Production au prix de base**

En milliards d'euros

	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	79,2	0,3	120,4	0,4	95,4
Blé tendre.....	6,7	101,6	6,8	87,4	5,9	88,8
Maïs.....	2,6	124,8	3,2	83,8	2,7	104,5
Orge.....	1,7	113,6	2,0	89,9	1,8	102,1
Autres céréales.....	0,4	103,6	0,5	89,9	0,4	93,1
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,9</b>	<b>107,7</b>	<b>12,8</b>	<b>87,8</b>	<b>11,2</b>	<b>94,6</b>
Oléagineux.....	2,3	121,7	2,8	89,7	2,5	109,3
Protéagineux.....	0,2	111,1	0,3	92,2	0,2	102,5
Tabac.....	0,0	104,7	0,0	102,2	0,0	107,0
Betteraves industrielles.....	1,0	109,2	1,0	81,8	0,9	89,4
Autres plantes industrielles.....	0,5	104,9	0,5	98,8	0,5	103,6
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,0</b>	<b>115,8</b>	<b>4,7</b>	<b>89,3</b>	<b>4,2</b>	<b>103,4</b>
Maïs fourrage.....	1,0	110,3	1,2	86,2	1,0	95,1
Autres fourrages.....	4,9	110,1	5,4	85,0	4,6	93,7
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,9</b>	<b>110,2</b>	<b>6,5</b>	<b>85,3</b>	<b>5,6</b>	<b>93,9</b>
Légumes frais.....	2,8	101,6	2,9	99,5	2,8	101,1
Plantes et fleurs.....	2,5	115,3	2,8	100,2	2,9	115,5
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,3</b>	<b>108,0</b>	<b>5,7</b>	<b>99,8</b>	<b>5,7</b>	<b>107,8</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,9</b>	<b>119,2</b>	<b>2,2</b>	<b>66,6</b>	<b>1,5</b>	<b>79,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>3,1</b>	<b>102,8</b>	<b>3,2</b>	<b>89,3</b>	<b>2,8</b>	<b>91,8</b>
Vins de champagne.....	2,9	96,3	2,8	100,8	2,8	97,1
dont vins calmes.....	2,1	96,3	2,0	101,0	2,0	97,3
dont champagne.....	0,8	96,1	0,7	100,4	0,8	96,5
Autres vins d'appellation.....	5,6	122,6	6,8	100,4	6,9	123,1
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>8,4</b>	<b>113,7</b>	<b>9,6</b>	<b>100,5</b>	<b>9,6</b>	<b>114,3</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	0,9	124,4	1,2	96,1	1,1	119,5
dont vins de distillation.....	0,2	114,6	0,2	98,8	0,2	113,2
dont cognac.....	0,8	126,7	1,0	95,5	0,9	121,0
Autres vins de distillation.....	0,0	97,6	0,0	102,5	0,0	100,0
Vins de table et de pays.....	1,4	101,6	1,4	111,9	1,6	113,7
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,3</b>	<b>110,7</b>	<b>2,6</b>	<b>104,7</b>	<b>2,7</b>	<b>115,9</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>42,8</b>	<b>110,3</b>	<b>47,2</b>	<b>91,7</b>	<b>43,3</b>	<b>101,1</b>
Gros bovins.....	7,0	100,5	7,1	95,5	6,7	95,9
Veaux.....	1,2	99,4	1,2	100,3	1,2	99,7
Ovins-caprins.....	0,8	101,9	0,8	103,4	0,9	105,4
Équidés.....	0,0	62,0	0,0	353,9	0,1	219,5
Porcins.....	3,4	100,6	3,5	91,6	3,2	92,2
<b>BETAIL.....</b>	<b>12,5</b>	<b>100,4</b>	<b>12,6</b>	<b>95,8</b>	<b>12,1</b>	<b>96,2</b>
Volailles.....	3,7	103,4	3,8	93,9	3,6	97,1
Œufs.....	1,2	101,0	1,2	100,3	1,2	101,3
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,9</b>	<b>102,8</b>	<b>5,1</b>	<b>95,5</b>	<b>4,8</b>	<b>98,2</b>
Lait et produits laitiers.....	9,2	104,9	9,7	106,3	10,3	111,5
dont lait.....	8,9	105,1	9,3	106,4	9,9	111,8
dont produits laitiers.....	0,3	97,9	0,3	105,3	0,4	103,1
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,8	0,6	98,9	0,6	97,8
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,8</b>	<b>104,5</b>	<b>10,3</b>	<b>105,9</b>	<b>10,9</b>	<b>110,6</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>27,3</b>	<b>102,3</b>	<b>27,9</b>	<b>99,5</b>	<b>27,8</b>	<b>101,8</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>70,1</b>	<b>107,2</b>	<b>75,2</b>	<b>94,6</b>	<b>71,1</b>	<b>101,4</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,2	102,7	4,4	101,0	4,4	103,7
Activités secondaires de services.....	0,2	107,0	0,2	101,8	0,2	109,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,4</b>	<b>102,9</b>	<b>4,5</b>	<b>101,0</b>	<b>4,6</b>	<b>103,9</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>74,5</b>	<b>106,9</b>	<b>79,7</b>	<b>94,9</b>	<b>75,7</b>	<b>101,5</b>
dont production des activités secondaires.....	2,1	108,6	2,2	99,2	2,2	107,7

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2014 (version définitive)

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

						En milliards d'euros
	Valeur 2013	Indice de volume	Volume 2014	Indice de prix	Valeur 2014	Indice de valeur
Semences et plants	2,4	107,5	2,6	101,7	2,6	109,3
Énergie et lubrifiants	4,6	93,3	4,3	96,0	4,1	89,6
Engrais et amendements	4,7	100,4	4,7	89,9	4,2	90,2
Produits de protection des cultures	3,1	103,1	3,2	100,2	3,2	103,4
Dépenses vétérinaires	1,4	103,1	1,4	102,3	1,5	105,5
Aliments pour animaux	16,8	104,1	17,5	<b>88,9</b>	15,6	92,6
<i>dont : intra consommés</i>	7,5	108,6	8,2	84,8	6,9	92,0
<i>achetés en dehors de la branche</i>	9,3	100,6	9,3	92,5	8,6	93,1
Entretien du matériel	3,3	100,0	3,3	102,7	3,4	102,7
Entretien des bâtiments	0,3	101,9	0,4	100,3	0,4	102,2
Services de travaux agricoles	4,4	99,1	4,4	101,0	4,4	100,1
Autres biens et services	7,1	100,2	7,1	102,7	7,3	102,9
<i>dont : SIFIM</i>	1,0	101,9	1,0	112,6	1,1	114,8
<b>Total</b>	<b>48,2</b>	<b>101,5</b>	<b>48,9</b>	<b>95,5</b>	<b>46,7</b>	<b>97,0</b>

Source : Insee

**Tableau 5**  
**Compte de production**

				En millions d'euros
		Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
(–) <b>Production</b>		<b>74,5</b>	101,5	<b>75,7</b>
(–) Consommations intermédiaires		48,2	97,0	46,7
(=) <b>Valeur ajoutée brute</b>		<b>26,4</b>	109,8	<b>29,0</b>

Source : Insee

**Tableau 6**  
**Compte d'exploitation**

				En milliards d'euros
		Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
<b>Valeur ajoutée brute</b>		<b>26,4</b>	109,8	<b>29,0</b>
(+) Subventions d'exploitation		8,3	97,2	8,0
<i>dont : bonifications d'intérêt</i>		ns	ns	ns
(–) Autres impôts sur la production		1,6	99,5	1,6
<i>Impôts fonciers</i>		1,0	101,3	1,0
<i>Autres</i>		0,6	96,5	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>		<b>33,1</b>	107,2	<b>35,5</b>
(–) Rémunération des salariés		7,6	102,1	7,8
<i>Salaires</i>		6,1	101,9	6,3
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>		1,5	102,9	1,5
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>		<b>25,5</b>	108,7	<b>27,7</b>

Source : Insee

**Tableau 7**  
**Compte de revenu d'entreprise**

	Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014	En milliards d'euros
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>25,5</b>	108,7	<b>27,7</b>	
(-) Intérêts <sup>1</sup> (pour mémoire : intérêts dus par la branche)	0,8 1,8	85,2 96,0	0,7 1,7	
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,5	103,1	2,6	
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>22,1</b>	110,3	<b>24,4</b>	

1. Intérêts (*y compris bonifications*) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

**Tableau 8**  
**Indicateurs de résultat**

	Évolution annuelle en %	
	2014 / 2013	Net <sup>1</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>7,2</b> 8,1	<b>13,4</b> 14,3
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>10,3</b> 12,6	<b>25,9</b> 28,5
Évolution du nombre d'UTA* totales		-0,8
Évolution du nombre d'UTA* non salariées		-2,0

\* UTA : unité de travail annuel (*équivalent temps complet de l'agriculture*).

Source : Insee

**Tableau 9**  
**Indicateurs de résultat en termes réels\*\***

	Évolution annuelle en %	
	2014 / 2013	Net
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>6,6</b> 7,5	<b>12,8</b> 13,7
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>9,7</b> 11,9	<b>25,2</b> 27,7
Évolution du prix du PIB		0,6

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

<sup>1</sup> Les indicateurs de la colonne intitulée « Net » correspondent aux indicateurs bruts desquels on déduit la consommation de capital fixe :

	Valeur 2013	Indice de valeur	Valeur 2014
(-) Consommation de capital fixe	11,0	94,9	10,6

## Compte de la branche agriculture en 2015 (version semi-définitive)

Tableau 1 - Production hors subventions

En milliards d'euros

	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	119,8	0,5	94,0	0,4	112,6
Blé tendre.....	5,9	109,1	6,5	96,5	6,3	105,4
Maïs.....	2,7	73,6	2,0	110,3	2,2	81,2
Orge.....	1,8	111,6	2,0	99,5	2,0	111,0
Autres céréales.....	0,4	89,9	0,4	109,0	0,4	98,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,2</b>	<b>100,7</b>	<b>11,3</b>	<b>99,8</b>	<b>11,2</b>	<b>100,4</b>
Oléagineux.....	2,5	93,3	2,3	108,2	2,5	101,0
Protéagineux.....	0,2	111,6	0,2	99,7	0,2	111,2
Tabac.....	0,0	97,5	0,0	117,8	0,0	114,8
Betteraves industrielles.....	0,9	92,7	0,8	100,0	0,8	92,7
Autres plantes industrielles.....	0,5	109,3	0,5	104,0	0,5	113,7
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,0</b>	<b>95,9</b>	<b>3,9</b>	<b>105,6</b>	<b>4,1</b>	<b>101,2</b>
Maïs fourrage.....	1,0	85,4	0,8	122,4	1,0	104,6
Autres fourrages.....	4,6	82,3	3,8	120,8	4,6	99,4
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>82,9</b>	<b>4,6</b>	<b>121,1</b>	<b>5,6</b>	<b>100,4</b>
Légumes frais.....	2,8	99,3	2,8	102,9	2,9	102,1
Plantes et fleurs.....	2,9	101,7	2,9	100,0	2,9	101,7
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,7</b>	<b>100,5</b>	<b>5,7</b>	<b>101,4</b>	<b>5,8</b>	<b>101,9</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,5</b>	<b>86,4</b>	<b>1,3</b>	<b>166,0</b>	<b>2,1</b>	<b>143,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>99,7</b>	<b>2,7</b>	<b>106,7</b>	<b>2,9</b>	<b>106,3</b>
Vins de champagne.....	2,8	92,5	2,6	101,6	2,6	94,0
dont vins calmes.....	2,0	91,3	1,9	100,7	1,9	92,0
dont champagne.....	0,8	95,9	0,7	103,8	0,7	99,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	97,4	6,7	102,9	6,9	100,2
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,6</b>	<b>96,0</b>	<b>9,2</b>	<b>102,5</b>	<b>9,5</b>	<b>98,4</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	110,0	1,2	100,9	1,2	110,9
dont vins de distillation.....	0,2	100,4	0,2	101,6	0,2	102,0
dont cognac.....	0,9	112,1	1,0	100,7	1,0	112,9
Autres vins de distillation.....	0,0	95,7	0,0	99,5	0,0	95,2
Vins de table et de pays.....	1,6	98,6	1,5	101,8	1,6	100,4
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>103,3</b>	<b>2,8</b>	<b>101,3</b>	<b>2,8</b>	<b>104,7</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>43,0</b>	<b>96,5</b>	<b>41,5</b>	<b>106,1</b>	<b>44,0</b>	<b>102,4</b>
Gros bovins.....	6,1	103,2	6,3	98,9	6,2	102,1
Veaux.....	1,2	102,4	1,3	96,0	1,2	98,3
Ovins-caprins.....	0,7	99,0	0,7	99,6	0,7	98,6
Équidés.....	0,1	125,5	0,1	84,0	0,1	105,4
Porcins.....	3,2	101,1	3,2	93,0	3,0	94,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>11,3</b>	<b>102,4</b>	<b>11,6</b>	<b>96,9</b>	<b>11,2</b>	<b>99,2</b>
Volailles.....	3,6	101,6	3,6	96,8	3,5	98,4
Œufs.....	1,2	101,9	1,3	103,3	1,3	105,2
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>101,7</b>	<b>4,9</b>	<b>98,5</b>	<b>4,8</b>	<b>100,2</b>
Lait et produits laitiers.....	10,3	100,5	10,3	88,4	9,1	88,8
dont lait.....	9,9	100,4	10,0	88,1	8,8	88,5
dont produits laitiers.....	0,4	102,8	0,4	94,5	0,3	97,2
Autres produits de l'élevage.....	0,6	109,1	0,7	99,7	0,7	108,8
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>10,9</b>	<b>101,0</b>	<b>11,0</b>	<b>89,0</b>	<b>9,8</b>	<b>89,9</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>27,0</b>	<b>101,7</b>	<b>27,5</b>	<b>94,0</b>	<b>25,8</b>	<b>95,6</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>70,0</b>	<b>98,5</b>	<b>68,9</b>	<b>101,3</b>	<b>69,8</b>	<b>99,8</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,4	97,4	4,3	101,3	4,3	98,6
Activités secondaires de services.....	0,2	111,3	0,2	101,5	0,2	113,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,6</b>	<b>98,0</b>	<b>4,5</b>	<b>101,3</b>	<b>4,6</b>	<b>99,2</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>74,6</b>	<b>98,5</b>	<b>73,4</b>	<b>101,3</b>	<b>74,4</b>	<b>99,7</b>
dont production des activités secondaires.....	2,2	105,0	2,3	100,8	2,4	105,8

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2015 (version semi-définitive)

**Tableau 2 - Subventions sur les produits**

En millions d'euros

	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	7,5	118,7	8,9	69,7	6,2	82,7
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....	0,5	0,0	0,5	0,0	0,4	80,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>8,0</b>	<b>117,5</b>	<b>9,4</b>	<b>70,2</b>	<b>6,6</b>	<b>82,5</b>
Oléagineux.....		0,0	0,0	0,0	8,8	
Protéagineux.....	44,4	111,5	49,5	117,8	58,3	131,3
Tabac.....	8,5	97,6	8,3	0,0	0,0	0,0
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	88,6	106,3	94,2	98,8	93,1	105,1
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>141,5</b>	<b>107,4</b>	<b>152,0</b>	<b>105,4</b>	<b>160,2</b>	<b>113,2</b>
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>						
Légumes frais.....	4,9	98,0	4,8	187,5	9,0	183,7
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>4,9</b>	<b>98,0</b>	<b>4,8</b>	<b>187,5</b>	<b>9,0</b>	<b>183,7</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>6,5</b>	<b>0,0</b>	<b>5,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>29,2</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>134,8</b>	<b>92,4</b>	<b>124,6</b>	<b>117,8</b>	<b>146,8</b>	<b>108,9</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>295,7</b>	<b>100,3</b>	<b>296,6</b>	<b>109,4</b>	<b>324,5</b>	<b>109,7</b>
Gros bovins.....	643,2	102,8	661,4	97,4	644,4	100,2
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	131,3	99,0	130,0	101,2	131,5	100,2
Équidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>774,5</b>	<b>102,2</b>	<b>791,4</b>	<b>98,0</b>	<b>775,9</b>	<b>100,2</b>
Volailles.....	16,9	13,0	2,2	95,5	2,1	12,4
Œufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>16,9</b>	<b>13,0</b>	<b>2,2</b>	<b>95,5</b>	<b>2,1</b>	<b>12,4</b>
Lait et produits laitiers.....	2,3	4547,8	104,6	88,4	92,5	4021,7
dont lait.....	2,3	4547,8	104,6	88,4	92,5	4021,7
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>2,3</b>	<b>4547,8</b>	<b>104,6</b>	<b>88,4</b>	<b>92,5</b>	<b>4021,7</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>793,7</b>	<b>113,2</b>	<b>898,2</b>	<b>96,9</b>	<b>870,5</b>	<b>109,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>1089,4</b>	<b>109,7</b>	<b>1194,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1195,0</b>	<b>109,7</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>1089,4</b>	<b>109,7</b>	<b>1194,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1195,0</b>	<b>109,7</b>
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2015 (version semi-définitive)

**Tableau 3 - Production au prix de base**

En milliards d'euros

	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	119,8	0,5	93,6	0,4	112,0
Blé tendre.....	5,9	109,1	6,5	96,5	6,3	105,4
Maïs.....	2,7	73,6	2,0	110,3	2,2	81,2
Orge.....	1,8	111,6	2,0	99,5	2,0	111,0
Autres céréales.....	0,4	89,9	0,4	109,0	0,4	98,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,2</b>	<b>100,7</b>	<b>11,3</b>	<b>99,8</b>	<b>11,3</b>	<b>100,4</b>
Oléagineux.....	2,5	93,3	2,3	108,6	2,5	101,3
Protéagineux.....	0,2	111,6	0,3	103,1	0,3	115,1
Tabac.....	0,0	97,6	0,0	90,5	0,0	88,3
Betteraves industrielles.....	0,9	92,7	0,8	100,0	0,8	92,7
Autres plantes industrielles.....	0,5	108,8	0,6	103,2	0,6	112,3
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,2</b>	<b>96,3</b>	<b>4,0</b>	<b>105,6</b>	<b>4,2</b>	<b>101,6</b>
Maïs fourrage.....	1,0	85,4	0,8	122,4	1,0	104,6
Autres fourrages.....	4,6	82,3	3,8	120,8	4,6	99,4
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>82,9</b>	<b>4,6</b>	<b>121,1</b>	<b>5,6</b>	<b>100,4</b>
Légumes frais.....	2,8	99,3	2,8	103,0	2,9	102,3
Plantes et fleurs.....	2,9	101,7	2,9	100,0	2,9	101,7
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,7</b>	<b>100,5</b>	<b>5,7</b>	<b>101,5</b>	<b>5,8</b>	<b>102,0</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,5</b>	<b>86,4</b>	<b>1,3</b>	<b>165,4</b>	<b>2,1</b>	<b>142,9</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,8</b>	<b>99,3</b>	<b>2,8</b>	<b>107,2</b>	<b>3,0</b>	<b>106,5</b>
Vins de champagne.....	2,8	92,5	2,6	101,6	2,6	94,0
dont vins calmes.....	2,0	91,3	1,9	100,7	1,9	92,0
dont champagne.....	0,8	95,9	0,7	103,8	0,7	99,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	97,4	6,7	102,9	6,9	100,2
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,6</b>	<b>96,0</b>	<b>9,2</b>	<b>102,5</b>	<b>9,5</b>	<b>98,4</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	110,0	1,2	100,9	1,2	110,9
dont vins de distillation.....	0,2	100,4	0,2	101,6	0,2	102,0
dont cognac.....	0,9	112,1	1,0	100,7	1,0	112,9
Autres vins de distillation.....	0,0	95,7	0,0	99,5	0,0	95,2
Vins de table et de pays.....	1,6	98,6	1,5	101,8	1,6	100,4
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,7</b>	<b>103,3</b>	<b>2,8</b>	<b>101,3</b>	<b>2,8</b>	<b>104,7</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>43,3</b>	<b>96,5</b>	<b>41,8</b>	<b>106,1</b>	<b>44,3</b>	<b>102,4</b>
Gros bovins.....	6,7	103,2	6,9	98,7	6,9	101,9
Veaux.....	1,2	102,4	1,3	96,0	1,2	98,3
Ovins-caprins.....	0,9	99,0	0,8	99,8	0,8	98,9
Équidés.....	0,1	125,5	0,1	84,0	0,1	105,4
Porcins.....	3,2	101,1	3,2	93,0	3,0	94,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>12,1</b>	<b>102,4</b>	<b>12,4</b>	<b>96,9</b>	<b>12,0</b>	<b>99,3</b>
Volailles.....	3,6	101,2	3,6	96,8	3,5	98,0
Œufs.....	1,2	101,9	1,3	103,3	1,3	105,2
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>101,4</b>	<b>4,9</b>	<b>98,5</b>	<b>4,8</b>	<b>99,9</b>
Lait et produits laitiers.....	10,3	101,5	10,4	88,4	9,2	89,7
dont lait.....	9,9	101,5	10,1	88,1	8,9	89,4
dont produits laitiers.....	0,4	102,8	0,4	94,5	0,3	97,2
Autres produits de l'élevage.....	0,6	109,1	0,7	99,7	0,7	108,8
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>10,9</b>	<b>101,9</b>	<b>11,1</b>	<b>89,0</b>	<b>9,9</b>	<b>90,8</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>27,8</b>	<b>102,0</b>	<b>28,3</b>	<b>94,1</b>	<b>26,7</b>	<b>96,0</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>71,1</b>	<b>98,7</b>	<b>70,1</b>	<b>101,3</b>	<b>71,0</b>	<b>99,9</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,4	97,4	4,3	101,3	4,3	98,6
Activités secondaires de services.....	0,2	111,3	0,2	101,5	0,2	113,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,6</b>	<b>98,0</b>	<b>4,5</b>	<b>101,3</b>	<b>4,6</b>	<b>99,2</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>75,7</b>	<b>98,6</b>	<b>74,6</b>	<b>101,3</b>	<b>75,6</b>	<b>99,9</b>
dont production des activités secondaires.....	2,2	105,0	2,3	100,8	2,4	105,8

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2015 (version semi-définitive)

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En milliards d'euros

	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Semences et plants	2,6	98,5	2,6	97,3	2,5	95,9
Énergie et lubrifiants	4,1	103,9	4,3	84,4	3,6	87,8
Engrais et amendements	4,2	96,1	4,1	101,5	4,1	97,5
Produits de protection des cultures	3,2	100,3	3,3	99,8	3,2	100,1
Dépenses vétérinaires	1,5	94,8	1,4	102,5	1,4	97,2
Aliments pour animaux	15,6	94,1	14,6	103,8	15,2	97,7
<i>dont : intra consommés</i>	6,9	86,4	6,0	115,8	6,9	100,0
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8,6	100,3	8,7	95,6	8,3	95,9
Entretien du matériel	3,4	97,8	3,3	101,5	3,4	99,3
Entretien des bâtiments	0,4	97,2	0,3	99,7	0,3	96,9
Services de travaux agricoles	4,4	97,4	4,3	101,3	4,3	98,6
Autres biens et services	7,3	99,2	7,3	100,9	7,3	100,1
<i>dont : SIFIM</i>	1,1	100,2	1,1	104,8	1,2	105,0
<b>Total</b>	<b>46,7</b>	<b>97,2</b>	<b>45,4</b>	<b>100,2</b>	<b>45,5</b>	<b>97,4</b>

Source : Insee

**Tableau 5**  
**Compte de production**

En milliards d'euros

	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
<b>Production</b>	<b>75,7</b>	99,9	<b>75,6</b>
(-) Consommations intermédiaires	46,7	97,4	45,5
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,0</b>	103,8	<b>30,1</b>

Source : Insee

**Tableau 6**  
**Compte d'exploitation**

En milliards d'euros

	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,0</b>	103,8	<b>30,1</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,0	105,1	8,5
<i>dont : bonifications d'intérêt</i>	0,1	213,5	0,3
(-) Autres impôts sur la production	1,6	105,6	1,7
<i>Impôts fonciers</i>	1,0	100,2	1,0
<i>Autres</i>	0,6	115,2	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>35,5</b>	104,0	<b>36,9</b>
(-) Rémunération des salariés	7,8	99,2	7,7
<i>Salaires</i>	6,3	99,7	6,2
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1,5	96,8	1,5
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>27,7</b>	105,4	<b>29,2</b>

Source : Insee

**Tableau 7**  
**Compte de revenu d'entreprise**

	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015	En milliards d'euros
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>27,7</b>	105,4	<b>29,2</b>	
(-) Intérêts <sup>1</sup> (pour mémoire : intérêts dus par la branche)	0,7 1,7	101,3 95,8	0,7 1,7	
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,6	103,0	2,7	
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>24,4</b>	105,8	<b>25,8</b>	

1. Intérêts (*y compris bonifications*) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

**Tableau 8**  
**Indicateurs de résultat**

	Évolution annuelle en %	
	2015 / 2014	Net <sup>2</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>4,0</b> 5,8	<b>6,0</b> 7,8
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>5,8</b> 8,3	<b>10,7</b> 13,4
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>		-1,7
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>		-2,4

\* UTA : unité de travail annuel (*équivalent temps complet de l'agriculture*).

Source : Insee

**Tableau 9**  
**Indicateurs de résultat en termes réels\*\***

	Évolution annuelle en %	
	2015 / 2014	Net
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>2,9</b> 4,6	<b>4,9</b> 6,6
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>4,7</b> 7,2	<b>9,5</b> 12,1
<i>Évolution du prix du PIB</i>		1,1

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

<sup>2</sup> Les indicateurs de la colonne intitulée « Net » correspondent aux indicateurs bruts desquels on déduit la consommation de capital fixe :

	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
(-) Consommation de capital fixe	10,6	99,3	10,5

## Compte de la branche agriculture en 2016 (version provisoire)

**Tableau 1 - Production hors subventions**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	92,8	0,4	68,9	0,3	64,0
Blé tendre.....	6,3	68,0	4,3	93,0	4,0	63,2
Maïs.....	2,2	85,0	1,9	101,0	1,9	85,9
Orge.....	2,0	79,8	1,6	83,4	1,3	66,6
Autres céréales.....	0,4	80,6	0,3	95,5	0,3	77,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,2</b>	<b>74,8</b>	<b>8,4</b>	<b>91,9</b>	<b>7,7</b>	<b>68,7</b>
Oléagineux.....	2,5	91,0	2,3	99,0	2,3	90,0
Protéagineux.....	0,2	77,6	0,2	99,5	0,2	77,3
Tabac.....	0,0	91,4	0,0	105,1	0,0	96,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	105,7	0,8	105,7
Autres plantes industrielles.....	0,5	106,5	0,5	99,6	0,5	106,1
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,1</b>	<b>94,0</b>	<b>3,8</b>	<b>100,5</b>	<b>3,8</b>	<b>94,5</b>
Maïs fourrage.....	1,0	92,3	1,0	109,1	1,0	100,7
Autres fourrages.....	4,6	101,2	4,6	97,7	4,5	98,9
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>99,6</b>	<b>5,6</b>	<b>99,7</b>	<b>5,6</b>	<b>99,3</b>
Légumes frais.....	2,9	100,9	2,9	105,0	3,1	105,9
Plantes et fleurs.....	2,9	100,1	2,9	101,5	2,9	101,7
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,8</b>	<b>100,5</b>	<b>5,8</b>	<b>103,2</b>	<b>6,0</b>	<b>103,8</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>2,1</b>	<b>96,3</b>	<b>2,0</b>	<b>123,2</b>	<b>2,5</b>	<b>118,7</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2,9</b>	<b>97,4</b>	<b>2,8</b>	<b>108,6</b>	<b>3,0</b>	<b>105,8</b>
Vins de champagne.....	2,6	92,8	2,4	100,9	2,4	93,7
dont vins calmes.....	1,9	90,6	1,7	100,7	1,7	91,2
dont champagne.....	0,7	98,3	0,7	101,4	0,7	99,7
Autres vins d'appellation.....	6,9	97,1	6,7	98,6	6,6	95,8
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,5</b>	<b>96,0</b>	<b>9,1</b>	<b>99,2</b>	<b>9,0</b>	<b>95,2</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	81,9	1,0	99,7	1,0	81,6
dont vins de distillation.....	0,2	83,2	0,2	96,2	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	81,7	0,8	100,4	0,8	82,0
Autres vins de distillation.....	0,0	114,6	0,0	100,0	0,0	114,6
Vins de table et de pays.....	1,6	94,5	1,5	95,3	1,4	90,1
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,8</b>	<b>89,1</b>	<b>2,5</b>	<b>97,1</b>	<b>2,4</b>	<b>86,6</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>44,0</b>	<b>91,1</b>	<b>40,1</b>	<b>100,2</b>	<b>40,2</b>	<b>91,3</b>
Gros bovins.....	6,2	101,3	6,3	95,3	6,0	96,6
Veaux.....	1,2	100,7	1,2	100,6	1,2	101,3
Ovins-caprins.....	0,7	104,0	0,7	97,3	0,7	101,3
Équidés.....	0,1	180,8	0,1	67,4	0,1	121,8
Porcins.....	3,0	100,5	3,0	103,3	3,1	103,8
<b>BETAIL.....</b>	<b>11,2</b>	<b>101,8</b>	<b>11,4</b>	<b>97,7</b>	<b>11,1</b>	<b>99,5</b>
Volailles.....	3,5	94,7	3,3	99,6	3,3	94,3
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	97,7	1,3	95,7
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>95,6</b>	<b>4,6</b>	<b>99,1</b>	<b>4,6</b>	<b>94,7</b>
Lait et produits laitiers.....	9,1	98,5	9,0	93,6	8,4	92,2
dont lait.....	8,8	98,3	8,6	93,5	8,1	91,9
dont produits laitiers.....	0,3	102,2	0,4	97,2	0,3	99,3
Autres produits de l'élevage.....	0,7	87,7	0,6	99,5	0,6	87,3
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,8</b>	<b>97,7</b>	<b>9,6</b>	<b>94,0</b>	<b>9,0</b>	<b>91,9</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>25,8</b>	<b>99,1</b>	<b>25,6</b>	<b>96,6</b>	<b>24,7</b>	<b>95,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>69,8</b>	<b>94,1</b>	<b>65,7</b>	<b>98,8</b>	<b>64,9</b>	<b>92,9</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,3	100,7	4,4	100,7	4,4	101,4
Activités secondaires de services.....	0,2	87,2	0,2	101,5	0,2	88,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4,6</b>	<b>100,8</b>	<b>4,6</b>	<b>100,8</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>74,4</b>	<b>94,4</b>	<b>70,2</b>	<b>98,9</b>	<b>69,5</b>	<b>93,4</b>
dont production des activités secondaires.....	2,4	90,5	2,1	100,3	2,1	90,8

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2016 (version provisoire)

**Tableau 2 - Subventions sur les produits**

En millions d'euros

	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	6,2	91,9	5,7	107,0	6,1	98,4
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....	0,4	0,0	0,4	0,0	0,4	100,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>6,6</b>	<b>92,4</b>	<b>6,1</b>	<b>106,6</b>	<b>6,5</b>	<b>98,5</b>
Oléagineux.....	8,8	0,0	8,1	0,0	8,8	100,0
Protéagineux.....	58,3	77,7	45,3	128,3	58,1	99,7
Tabac.....	0,0					
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	93,1	90,7	84,4	111,3	93,9	100,9
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>160,2</b>	<b>86,0</b>	<b>137,8</b>	<b>116,7</b>	<b>160,8</b>	<b>100,4</b>
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>						
Légumes frais.....	9,0	101,1	9,1	112,1	10,2	113,3
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>9,0</b>	<b>101,1</b>	<b>9,1</b>	<b>112,1</b>	<b>10,2</b>	<b>113,3</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,8</b>	<b>94,7</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>146,8</b>	<b>90,2</b>	<b>132,4</b>	<b>113,7</b>	<b>150,5</b>	<b>102,5</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>324,5</b>	<b>88,5</b>	<b>287,3</b>	<b>114,8</b>	<b>329,8</b>	<b>101,6</b>
Gros bovins.....	644,4	101,4	653,1	98,2	641,6	99,6
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	131,5	104,0	136,8	95,7	130,9	99,5
Équidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>775,9</b>	<b>101,8</b>	<b>789,9</b>	<b>97,8</b>	<b>772,5</b>	<b>99,6</b>
Volailles.....	2,1	104,8	2,2	100,0	2,2	104,8
Œufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>2,1</b>	<b>104,8</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2,2</b>	<b>104,8</b>
Lait et produits laitiers.....	92,5	106,3	98,3	93,5	91,9	99,4
dont lait.....	92,5	106,3	98,3	93,5	91,9	99,4
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>92,5</b>	<b>106,3</b>	<b>98,3</b>	<b>93,5</b>	<b>91,9</b>	<b>99,4</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>870,5</b>	<b>102,3</b>	<b>890,4</b>	<b>97,3</b>	<b>866,6</b>	<b>99,6</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>1195,0</b>	<b>98,6</b>	<b>1177,7</b>	<b>101,6</b>	<b>1196,4</b>	<b>100,1</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>1195,0</b>	<b>98,6</b>	<b>1177,7</b>	<b>101,6</b>	<b>1196,4</b>	<b>100,1</b>
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2016 (version provisoire)

**Tableau 3 - Production au prix de base**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	92,8	0,4	69,5	0,3	64,4
Blé tendre.....	6,3	68,0	4,3	93,0	4,0	63,2
Maïs.....	2,2	85,0	1,9	101,0	1,9	85,9
Orge.....	2,0	79,8	1,6	83,4	1,3	66,6
Autres céréales.....	0,4	80,6	0,3	95,5	0,3	77,0
<b>CEREALES.....</b>	<b>11,3</b>	<b>74,8</b>	<b>8,4</b>	<b>91,9</b>	<b>7,7</b>	<b>68,8</b>
Oléagineux.....	2,5	91,0	2,3	99,0	2,3	90,1
Protéagineux.....	0,3	77,7	0,2	105,8	0,2	82,2
Tabac.....	0,0	91,4	0,0	105,1	0,0	96,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	105,7	0,8	105,7
Autres plantes industrielles.....	0,6	104,1	0,6	101,2	0,6	105,3
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>4,2</b>	<b>93,7</b>	<b>4,0</b>	<b>101,1</b>	<b>4,0</b>	<b>94,7</b>
Maïs fourrage.....	1,0	92,3	1,0	109,1	1,0	100,7
Autres fourrages.....	4,6	101,2	4,6	97,7	4,5	98,9
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5,6</b>	<b>99,6</b>	<b>5,6</b>	<b>99,7</b>	<b>5,6</b>	<b>99,3</b>
Légumes frais.....	2,9	100,9	2,9	105,0	3,1	105,9
Plantes et fleurs.....	2,9	100,1	2,9	101,5	2,9	101,7
<b>PRODUITS MARAÎCHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,8</b>	<b>100,5</b>	<b>5,8</b>	<b>103,3</b>	<b>6,0</b>	<b>103,8</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>2,1</b>	<b>96,3</b>	<b>2,0</b>	<b>123,2</b>	<b>2,5</b>	<b>118,6</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>3,0</b>	<b>97,1</b>	<b>2,9</b>	<b>108,8</b>	<b>3,2</b>	<b>105,7</b>
Vins de champagne.....	2,6	92,8	2,4	100,9	2,4	93,7
dont vins calmes.....	1,9	90,6	1,7	100,7	1,7	91,2
dont champagne.....	0,7	98,3	0,7	101,4	0,7	99,7
Autres vins d'appellation.....	6,9	97,1	6,7	98,6	6,6	95,8
<b>VINS D'APPELATION D'ORIGINE.....</b>	<b>9,5</b>	<b>96,0</b>	<b>9,1</b>	<b>99,2</b>	<b>9,0</b>	<b>95,2</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	81,9	1,0	99,7	1,0	81,6
dont vins de distillation.....	0,2	83,2	0,2	96,2	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	81,7	0,8	100,4	0,8	82,0
Autres vins de distillation.....	0,0	114,6	0,0	100,0	0,0	114,6
Vins de table et de pays.....	1,6	94,5	1,5	95,3	1,4	90,1
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>2,8</b>	<b>89,1</b>	<b>2,5</b>	<b>97,1</b>	<b>2,4</b>	<b>86,6</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>44,3</b>	<b>91,1</b>	<b>40,4</b>	<b>100,3</b>	<b>40,5</b>	<b>91,4</b>
Gros bovins.....	6,9	101,3	7,0	95,6	6,6	96,9
Veaux.....	1,2	100,7	1,2	100,6	1,2	101,3
Ovins-caprins.....	0,8	104,0	0,9	97,1	0,9	101,0
Équidés.....	0,1	180,8	0,1	67,4	0,1	121,8
Porcins.....	3,0	100,5	3,0	103,3	3,1	103,8
<b>BETAIL.....</b>	<b>12,0</b>	<b>101,8</b>	<b>12,2</b>	<b>97,7</b>	<b>11,9</b>	<b>99,5</b>
Volailles.....	3,5	94,7	3,3	99,6	3,3	94,3
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	97,7	1,3	95,7
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4,8</b>	<b>95,6</b>	<b>4,6</b>	<b>99,1</b>	<b>4,6</b>	<b>94,7</b>
Lait et produits laitiers.....	9,2	98,6	9,1	93,6	8,5	92,3
dont lait.....	8,9	98,4	8,7	93,5	8,2	92,0
dont produits laitiers.....	0,3	102,2	0,4	97,2	0,3	99,3
Autres produits de l'élevage.....	0,7	87,7	0,6	99,5	0,6	87,3
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>9,9</b>	<b>97,8</b>	<b>9,7</b>	<b>94,0</b>	<b>9,1</b>	<b>91,9</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>26,7</b>	<b>99,2</b>	<b>26,5</b>	<b>96,6</b>	<b>25,6</b>	<b>95,8</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>71,0</b>	<b>94,1</b>	<b>66,8</b>	<b>98,8</b>	<b>66,1</b>	<b>93,0</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	4,3	100,7	4,4	100,7	4,4	101,4
Activités secondaires de services.....	0,2	87,2	0,2	101,5	0,2	88,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4,6</b>	<b>100,8</b>	<b>4,6</b>	<b>100,8</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>75,6</b>	<b>94,5</b>	<b>71,4</b>	<b>99,0</b>	<b>70,7</b>	<b>93,5</b>
dont production des activités secondaires.....	2,4	90,5	2,1	100,3	2,1	90,8

Source : Insee

## Compte de la branche agriculture en 2016 (version provisoire)

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Semences et plants	2,5	98,2	2,5	100,5	2,5	98,7
Énergie et lubrifiants	3,6	100,0	3,6	92,5	3,3	92,5
Engrais et amendements	4,1	99,1	4,1	96,1	3,9	95,2
Produits de protection des cultures	3,2	97,7	3,2	99,6	3,2	97,3
Dépenses vétérinaires	1,4	100,0	1,4	102,9	1,5	102,9
Aliments pour animaux	15,2	96,4	14,7	98,0	14,4	94,5
<i>dont : intraconsommés</i>	6,9	97,3	6,7	100,3	6,8	97,6
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8,3	95,7	7,9	96,0	7,6	91,9
Entretien du matériel	3,4	100,0	3,4	100,4	3,4	100,4
Entretien des bâtiments	0,3	100,0	0,3	100,6	0,3	100,6
Services de travaux agricoles	4,3	100,7	4,4	100,7	4,4	101,4
Autres biens et services	7,3	100,0	7,3	95,4	7,0	95,4
<i>dont : SIFIM</i>	1,2	100,8	1,2	68,2	0,8	68,8
<b>Total</b>	<b>45,5</b>	<b>98,5</b>	<b>44,8</b>	<b>97,8</b>	<b>43,8</b>	<b>96,4</b>

Source : Insee

**Tableau 5**  
**Compte de production**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
<b>Production</b>	<b>75,6</b>	93,5	<b>70,7</b>
(-) Consommations intermédiaires	45,5	96,4	43,8
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>30,1</b>	89,2	<b>26,8</b>

Source : Insee

**Tableau 6**  
**Compte d'exploitation**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>30,1</b>	89,2	<b>26,8</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,5	96,7	8,2
<i>dont : bonifications d'intérêt</i>	0,3	0,7	0,0
(-) Autres impôts sur la production	1,7	89,0	1,5
<i>Impôts fonciers</i>	1,0	85,8	0,9
<i>Autres</i>	0,6	94,0	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>36,9</b>	<b>90,9</b>	<b>33,5</b>
(-) Rémunération des salariés	7,7	101,2	7,8
<i>Salaires</i>	6,2	101,2	6,3
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1,5	101,2	1,5
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>29,2</b>	<b>88,2</b>	<b>25,7</b>

Source : Insee

**Tableau 7**  
**Compte de revenu d'entreprise**

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016	En milliards d'euros
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	29,2	88,2	25,7	
(-) Intérêts <sup>1</sup> (pour mémoire : intérêts dus par la branche)	0,7 1,7	112,0 98,4	0,8 1,6	
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	0,9	87,9	0,8	
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>25,8</b>	<b>86,2</b>	<b>22,2</b>	

1. Intérêts (*y compris bonifications*) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

**Tableau 8**  
**Indicateurs de résultat**

	Évolution annuelle en %	
	2016 / 2015	Net <sup>3</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>-9,1</b> -8,1	<b>-12,7</b> -11,7
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>-13,8</b> -11,9	<b>-23,2</b> -21,5
Évolution du nombre d'UTA* totales		-1,1
Évolution du nombre d'UTA* non salariées		-2,1

\* UTA : unité de travail annuel (*équivalent temps complet de l'agriculture*).

Source : Insee

**Tableau 9**  
**Indicateurs de résultat en termes réels\*\***

	Évolution annuelle en %	
	2016 / 2015	Net
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b> par actif	<b>-9,4</b> -8,4	<b>-13,0</b> -12,0
<b>Résultat de la branche agricole</b> par actif non salarié	<b>-14,1</b> -12,3	<b>-23,5</b> -21,9
Évolution du prix du PIB		+0,4

\*\*Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

<sup>3</sup> Les indicateurs de la colonne intitulée « Net » correspondent aux indicateurs bruts desquels on déduit la consommation de capital fixe :

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
(-) Consommation de capital fixe	10,5	99,9	10,5

# **ÉLÉMENTS DU COMPTE DE CAPITAL, INVESTISSEMENT AGRICOLE**

---

**Tableau 1 - Éléments du compte de capital**

**Tableau 2 – Formation brute de capital fixe  
à prix courants**

**Tableau 3– Formation brute de capital fixe  
à prix constants 2010**

**Tableau 4 – Consommation de capital fixe  
à prix courants**

**Tableau 5 – Consommation de capital fixe  
à prix constants 2010**

Le cadre comptable du compte spécifique de la branche agriculture est présenté selon une séquence de trois comptes : le compte de production, le compte d'exploitation et le compte de revenu d'entreprise.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments du compte de capital sont évalués. Il s'agit des postes suivants :

- la formation brute de capital fixe (FBCF) de la branche agriculture en produits agricoles (bétail et plantations) et en produits non agricoles (matériels, bâtiments et autres produits).

- la consommation de capital fixe (CCF) de la branche agriculture qui concerne les plantations, les matériels, les bâtiments et les autres produits du capital fixe.

- les transferts en capital, qui comprennent les aides à l'investissement et les autres transferts en capital.

Les aides à l'investissement concernent principalement des aides à la restructuration du vignoble, des aides à la modernisation des bâtiments d'élevage ou à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments

agricoles, ainsi que des aides diverses versées par les collectivités territoriales.

Les aides à l'investissement comprenaient également les aides attribuées dans le cadre des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) ou des contrats d'agriculture durable (CAD) qui se sont substitués aux CTE à compter de 2003.

Les autres transferts en capital sont constitués principalement de la dotation aux jeunes agriculteurs, et secondairement des aides à la reconversion du vignoble et des vergers, des aides à la cessation d'activité laitière (jusqu'en 2014) et des aides diverses versées par les collectivités territoriales.

**Tableau 1 Éléments du compte de capital de 2014 à 2016**

En milliards d'euros

	2014	2015	2016
Variations des actifs fixes			
Formation brute de capital fixe	11,0	10,6	10,3
Consommation de capital fixe	11,1	11,0	11,0
Variations des passifs et de la valeur nette			
Aides à l'investissement	0,4	0,6	0,6
Autres transferts en capital	ns	ns	ns

Source : Insee

**Tableau 2 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture à prix courants**

En milliards d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
2014	0,6	0,7	1,3	6,5	2,8	0,4	9,7	11,0
2015	0,6	0,7	1,4	6,5	2,4	0,4	9,3	10,7
2016	0,6	0,7	1,4	6,2	2,4	0,5	9,0	10,4

Source : Insee

**Tableau 3 Formation brute de capital fixe de la branche agriculture à prix constants 2010**

En milliards d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
2014	0,5	0,7	1,2	6,4	2,8	0,4	9,7	10,8
2015	0,5	0,7	1,2	6,5	2,4	0,4	9,3	10,5
2016	0,5	0,7	1,2	6,1	2,4	0,4	9,0	10,2

Source : Insee

**Tableau 4 Consommation de capital fixe de la branche agriculture à prix courants**

En milliards d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
2014	0	0,7	0,7	6,7	2,7	0,4	9,9	10,6
2015	0	0,7	0,7	6,7	2,7	0,4	9,8	10,5
2016	0	0,7	0,7	6,7	2,6	0,5	9,8	10,5

Source : Insee

**Tableau 5 Consommation de capital fixe de la branche agriculture à prix constants 2010**

En milliards d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
2014	0	0,7	0,7	6,7	2,7	0,4	9,9	10,5
2015	0	0,6	0,6	6,7	2,7	0,4	9,8	10,5
2016	0	0,6	0,6	6,7	2,6	0,4	9,8	10,4

Source : Insee

# ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE PRODUITS AGRICOLES

---

Le commerce extérieur des produits agricoles connaît une nette dégradation en 2016 : l'excédent chute de 3,3 à 1,2 milliard d'euros, après un début d'érosion en 2015. Les produits sont inégalement impactés ; ce sont essentiellement les secteurs des céréales, des oléagineux et des fruits qui subissent une dégradation de leur solde en 2016.

Les céréales pâtissent du plus fort recul, conséquence d'un effet ciseau : une chute des exportations avoisinant les 1,6 milliard est associée à une hausse des importations de 70 millions. Le fléchissement des prix des exportations comme des importations s'ajoute à une contraction des volumes exportés, résultant de la baisse de la production et de la nécessité de répondre à la demande intérieure stable en 2016. Ces mouvements sur les volumes et les prix s'observent sur les échanges des principales céréales (blé, maïs et orge) dont l'évolution s'inscrit dans une conjoncture mondiale peu porteuse depuis 2014, qui pèse sur les prix des céréales. Le solde commercial du blé se dégrade de façon continue depuis 2014, tandis que pour le maïs et l'orge, les quantités exportées en 2015 ont permis de compenser les baisses de prix et ainsi maintenir le niveau des exportations en valeur, ce qui n'est plus le cas en 2016. Le secteur des céréales reste, en 2016, le premier poste excédentaire du commerce extérieur des produits agricoles. Les semences représentent 11 % des exportations totales. Les semences de maïs constituent en 2016 près de 40 % des exportations totales de maïs (35,5 % en 2015), leur part augmente régulièrement depuis 2008.

D'un niveau moindre, la détérioration du solde des échanges d'oléagineux impacte de façon moins nette l'évolution du commerce des produits agricoles en 2016. La hausse des importations de soja (134 millions d'euros) est stimulée par des prix mondiaux déprimés tandis que celle des graines de tournesol (92 millions d'euros) est la conséquence d'une production faible (pour la

deuxième année consécutive) et de stocks insuffisants.

L'aggravation du déficit du secteur des fruits en 2016 résulte d'une augmentation de 6,5 % des importations, alors que les exportations restent stables. Les importations de fruits augmentent depuis 2012 (+ 50 % en 5 ans), même si 2016 marque un ralentissement après la forte hausse de 2015 (+ 17,8 %). Tous les fruits sont concernés, mais la croissance des importations de fruits « exotiques » est la plus notable ; en particulier les achats d'avocats dont ont été multipliés par 2,2 en cinq ans en raison d'une forte hausse des cours mondiaux, conséquence des mauvaises récoltes ; dans le même temps les quantités achetées n'augmentent que de 42 %. Les importations de fruits à coque sont aussi en hausse, de même que les agrumes dont les importations progressent à la fois en quantité et en prix. Par ailleurs, les achats de fruits tempérés (pêches, nectarines et framboises) progressent, même si leur niveau reste faible, en raison d'une hausse des quantités importées.

Les importations et les exportations de légumes sont du même ordre de grandeur et les niveaux du solde varient sous l'effet des variations de prix. Les importations augmentent en 2015 et 2016, en particulier les achats de tomates, de poivrons et piments. Les exportations de pommes de terre et de plants et semences potagers connaissent une hausse importante en 2016 ; pour les pommes de terre, les prix croissent de 24,5 % alors que les quantités se replient de 6 %.

Le solde du commerce du café, cacao, thé est stable en 2016 et succède à la dégradation importante de 2015 causée par la forte hausse du prix du cacao.

Les évolutions affectant les produits animaux sont beaucoup moins marquées. Les faibles variations du solde découlent de la relative stabilité des prix et des quantités importées et exportées.

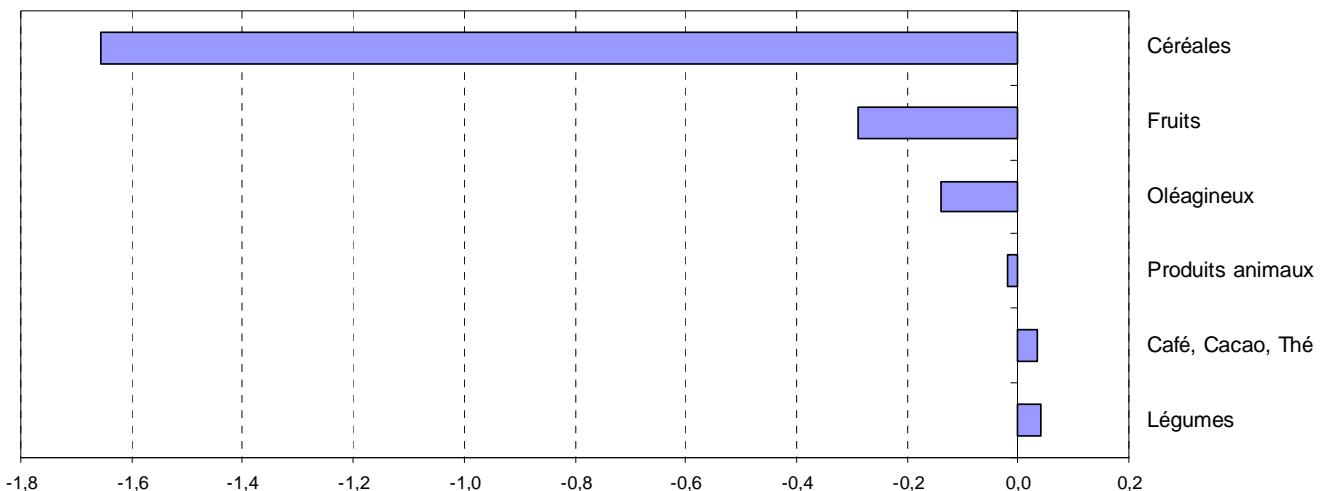
## Échanges extérieurs de produits agricoles en 2015 et 2016

(en milliards d'euros)

Produits	Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>Céréales</b>	0,6	0,6	7,4	5,8	6,9	5,2
Céréales n.c. riz, tabac, coton	0,4	0,5	7,2	5,6	6,7	5,1
<b>Oléagineux</b>	1,0	1,3	0,9	1,0	-0,1	-0,2
<b>Fruits</b>	3,9	4,1	1,5	1,5	-2,3	-2,6
<b>Légumes</b>	2,7	2,9	2,1	2,4	-0,6	-0,5
café, cacao, thé	1,0	0,9	0,0	0,0	-1,0	-0,9
<b>Produits animaux</b>	0,6	0,6	2,3	2,2	1,6	1,6
<b>Fleurs et plants</b>	1,0	1,1	0,2	0,2	-0,9	-0,9
<b>Autres cultures permanentes</b>	0,6	0,6	0,2	0,2	-0,4	-0,4
<b>Total produits agricoles</b>	<b>11,4</b>	<b>12,1</b>	<b>14,7</b>	<b>13,3</b>	<b>3,3</b>	<b>1,2</b>

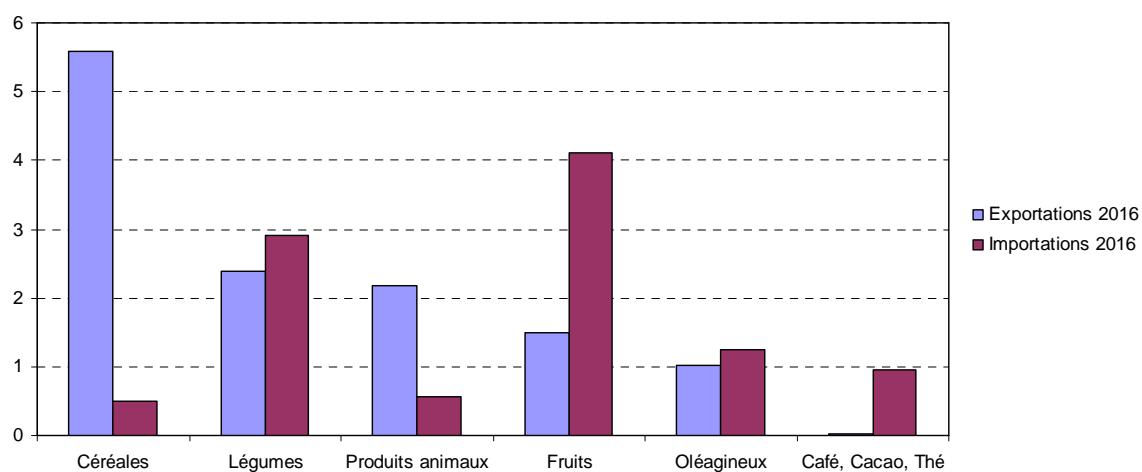
Source : Douanes

**Evolution du solde des produits agricoles en 2016**  
en milliards d'euros



Source : Douanes

**Valeur des exportations et des importations en 2016**  
en milliards d'euros



Source : Douanes

## COMPARAISONS EUROPÉENNES INDICATEUR A

---

En 2016, l'**indicateur A**, correspondant à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, diminue de 0,4 % dans l'Union Européenne, faisant suite à une baisse de 2,3% en 2015.

Parmi les différents États membres, la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels augmente dans dix-sept pays et diminue dans les onze autres. L'indicateur A augmente nettement en Roumanie (+ 29%), en Hongrie (+ 13%) et au Portugal (+ 13%) notamment. Il s'inscrit en revanche en forte baisse en Estonie (- 31%), au Danemark (- 25%), en Belgique (- 12%), en France (- 12%) et en Slovénie (- 11%).

Sur les cinq dernières années, entre 2011 et 2016, les estimations montrent que la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels s'est contractée de 1,1% dans l'ensemble de l'UE. Elle a toutefois progressé dans une majorité d'États membres. La hausse est supérieure à 20% sur la période dans huit pays, à savoir Chypre, le Portugal, la Bulgarie, la Lettonie, la Slovaquie, les Pays-Bas, l'Espagne et la Roumanie. La baisse est supérieure à 20% sur la période dans cinq pays, à savoir le Danemark, l'Estonie, l'Allemagne, la Finlande et l'Autriche.

En 2016, la valeur de la production agricole aux prix à la production reculerait dans l'ensemble de l'UE de 3,3% en valeur, après une baisse de 1,5% en 2015. La baisse concerne à la fois la production animale (- 4,1%) et la production végétale (- 3,2%). Seule la production de services agricoles augmente, de 1,8%.

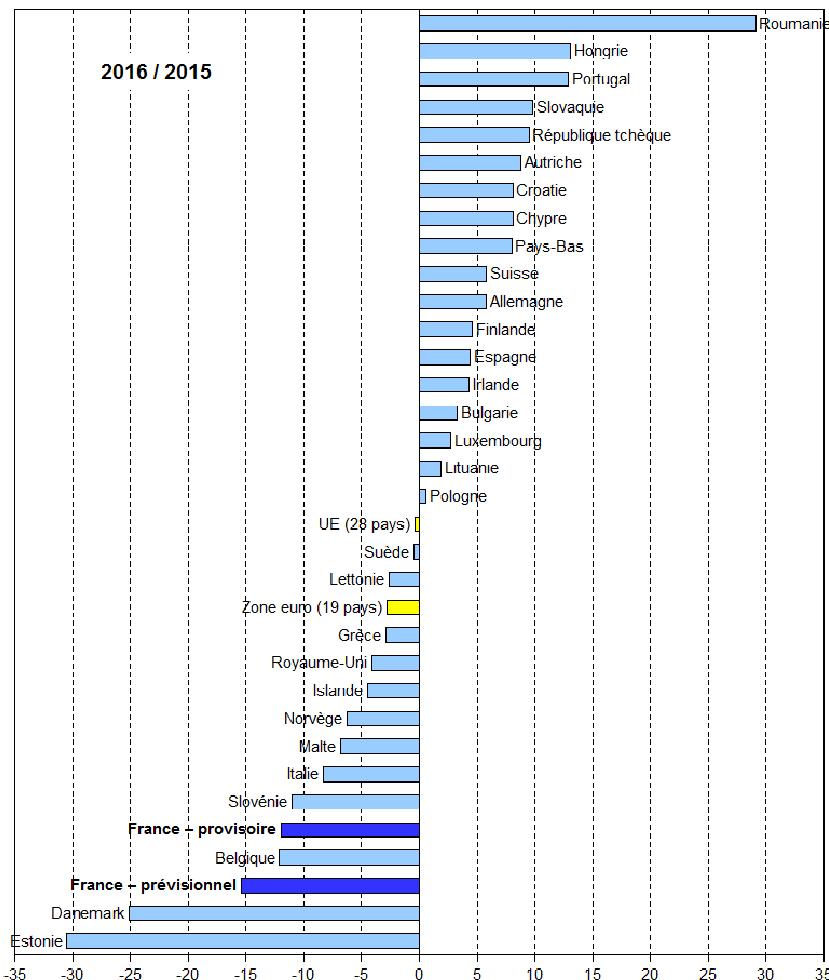
La baisse de la valeur de la **production animale** (- 4,1%) est principalement la conséquence de la baisse en valeur de la production laitière (- 7,5%). La plupart des autres productions s'inscrivent en baisse, et notamment celles d'œufs (- 7,5%), de bovins (- 4,1%), de volaille (- 3,9%) et d'ovins et caprins (- 4,5%). Seule la production de porcs ressort en hausse, de 4,1%.

S'agissant de la **production végétale** (- 3,2%), la principale baisse concerne particulièrement la production de céréales (- 13,9%), avec une chute des productions de blé et d'orge. La valeur des productions de légumes frais (- 3,8%) et de vins (- 3,9%) diminue également. La baisse globale est cependant atténuée par les hausses des productions de plantes fourragères (+ 4,9%) et de pommes de terre (+ 20,0%).

Dans l'ensemble de l'Union européenne, la valeur des **consommations intermédiaires** devrait diminuer de 2,9% en 2016. La totalité des postes s'inscrivent en baisse, mais les principales réductions de coût concernent les dépenses en engrains et amendements, en baisse de 10,3%, ainsi que les dépenses énergétiques, en retrait de 8,8%. Les dépenses en alimentation animale se replient quant à elles de 1,7%.

En 2015 déjà, les consommations avaient diminué de 1,7% sur l'ensemble de l'Union par rapport à 2014.

## Graphiques 1 et 2 : Variation de la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif, en termes réels (en %)

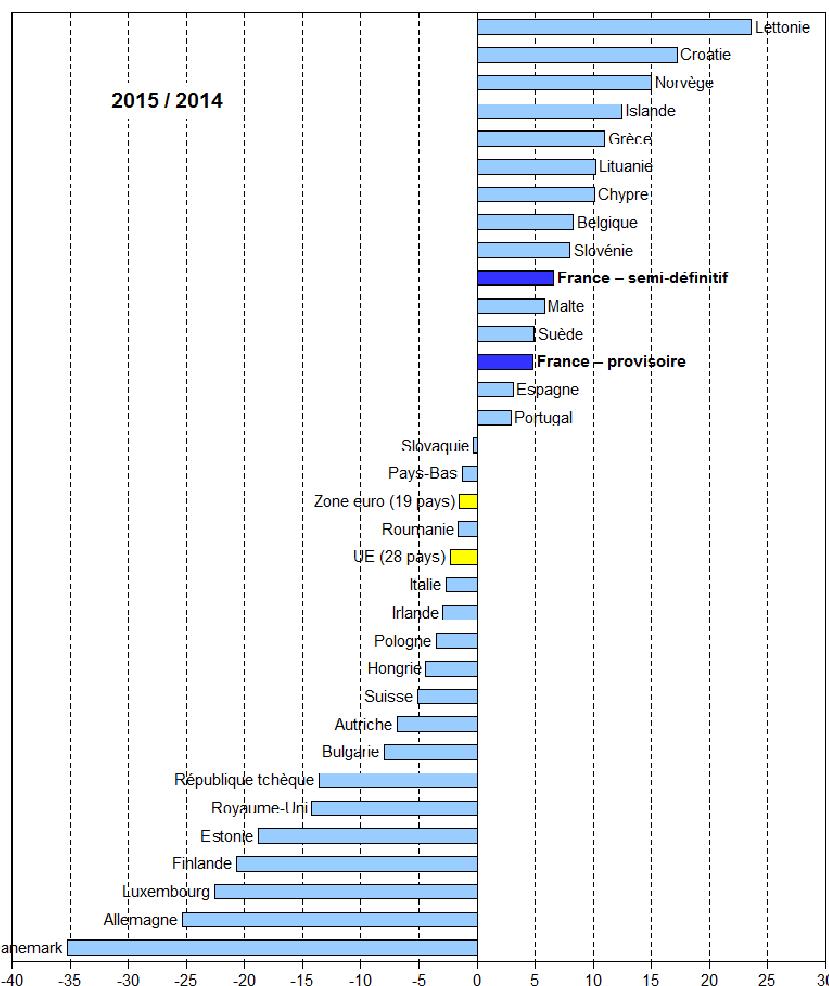


L'indicateur présenté est l'*« indicateur A »* (*Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit*). Il correspond dans la terminologie française à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels.

Les évolutions présentées dans les graphiques ci-joints utilisent les données prévisionnelles transmises par les États-Membres en janvier 2017.

Pour la France ont été ajoutées les données révisées en mai 2017 (qui ne sont pas celles prises en compte pour le calcul de l'évolution moyenne UE à 28 ou UE à 15).

↳ Dans le graphique ci-contre l'évolution « France provisoire » correspond à la variation 2016 provisoire/2015 semi-définitif.



↳ Dans le graphique ci-contre l'évolution « France semi-définitif » correspond à la variation 2015 semi-définitif/2014 définitif.

En dehors des changements de base, les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version **prévisionnelle** est présentée en décembre de l'année en cours, la version **provisoire** est présentée en juin de l'année n+1, la version **semi-définitive** en juin n+2 et la version **définitive** en juin n+3. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente.

Les indicateurs présentés sont la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole et le résultat brut de la branche agricole.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole, est égale à :  
valeur ajoutée brute + subventions d'exploitation  
- autres impôts sur la production.

Le résultat brut de la branche agricole est égal à :  
valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole - rémunération des salariés  
- intérêts - charge locative nette.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est exprimée par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le résultat brut de la branche agricole est exprimé par UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ces indicateurs sont présentés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

## Le compte 2014 définitif

Dans le compte définitif 2014, la production hors subventions est révisée de 0,2 point à la hausse. La révision de + 146 millions d'euros, sur un total de 74,6 milliards résulte pour l'essentiel de révisions de prix à la hausse pour le blé tendre et l'orge.

La révision à la hausse des consommations intermédiaires (+ 0,3 point) conduit à une révision limitée de la valeur ajoutée brute (+ 0,1). Les autres postes n'étant revus que marginalement, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 0,1 point.

Les rémunérations sont moins dynamiques (révision à la baisse de 0,4 point) tandis que les intérêts diminuent moins que dans la version précédente (- 4,8 % contre - 5,3 %), la révision du résultat brut de la branche agricole est de 0,3 point.

Les variations de l'emploi agricole ne sont pas revues.

L'évolution du prix du PIB est révisée de + 0,1 point.

Dans le compte définitif 2014, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à + 7,5 % (+ 0,1 point par rapport à sa version semi-définitive). L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à + 11,9 % (+ 0,2 point).

## Le compte 2015 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2015, l'évolution de la production hors subventions est révisée de - 0,1 point par rapport à la version provisoire du compte. La révision de + 71,5 millions d'euros, sur un total de 74,4 milliards, provient essentiellement d'une révision à la hausse du prix des céréales, pomme de terre et du lait, partiellement atténuée par une révision à la baisse du prix des vins courants et des services.

Les consommations intermédiaires sont révisées à la baisse (- 1,4 point), principalement à cause d'une révision à la baisse pour les postes semences et plans, entretien du matériel, ainsi que d'une réestimation du SIFIM.

Compte tenu des autres révisions —à la baisse pour les subventions d'exploitation et les salaires, à la hausse pour les autres impôts sur la production— la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 1,8 point et le résultat brut de la branche agricole de 2,6 points.

L'évolution de l'emploi agricole total (exprimé en UTA) passe de -0,8 à -1,7 et celle de l'emploi agricole non salarié (exprimé en UTANS) passe de - 1,9 % à - 2,1 %.

L'évolution du prix du PIB passe de + 0,6 % à + 1,1 %.

Dans le compte semi-définitif 2015, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à + 4,6 % au lieu de + 3,1 % (révision de + 1,5 point). L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à + 7,2 % au lieu de + 5,3 % (révision de + 1,9 point).

## Le compte 2016 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2016, l'évolution en valeur de la production hors subventions est passée de - 6,9 % à - 6,6 % par rapport à la version prévisionnelle.

La révision des prix est de - 0,2 point : les corrections à la hausse apportées à l'orge, la pomme de terre, au vin de Champagne et au lait ne compensent pas la correction à la baisse apportée au maïs, aux autres vins d'appellation. Côté volumes, la révision est à la hausse (+ 0,5 point) et provient du vin, du lait et de l'orge, en étant partiellement atténuée par une révision à la baisse pour le maïs.

L'évolution des consommations intermédiaires est abaissée de 1,3 point, principalement due aux révisions du SIFIM et de l'alimentation animale.

Compte tenu des corrections apportées à la production et aux consommations intermédiaires, la diminution en 2016 de la valeur ajoutée brute est moins forte (- 2,9 points).

Après prise en compte des subventions d'exploitation, dont l'évolution est révisée à la baisse (- 0,2 point), et des impôts sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 2,5 points. La rémunération des

salariés est révisée de - 0,6 point, les charges locatives de - 0,4 point et les intérêts sont revus à la hausse (+600 millions) par l'effet mécanique de la baisse des SIFIM<sup>1</sup>. L'évolution du résultat brut de la branche agricole est ainsi augmentée de 2,1 points.

L'évolution de l'emploi agricole total (exprimé en UTA) passe de - 0,8 % à - 1,1% et celle de l'emploi agricole non salarié (exprimé en UTANS) passe de - 1,9 % à - 2,1 %.

L'évolution du prix du PIB est passée de 0,8 % à 0,4 %, soit une baisse de 0,4 point.

Dans le compte provisoire 2016, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à - 8,4 % au lieu de - 11,6 % dans la version prévisionnelle (**révision de + 3,2 points**). L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à - 12,3 % au lieu de - 15,0 % (**révision de + 2,7 points**).

---

<sup>1</sup> La baisse du SIFIM se traduit par un transfert des charges du compte de production au compte de résultat puisque les intérêts pris en compte à ce niveau sont hors SIFIM.

### Bilan des révisions des comptes

a) Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels

	2014		2015		2016	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Prévisionnel	+1,1	+1,2	+5,9	+8,8	-11,6	-15,9
Provisoire	+6,9	+10,5	+3,1	+4,8	-8,4	-12,0
Semi-définitif	+7,4	+11,3	+4,6	+6,6		
Définitif	+7,5	+13,7				
Révision (en point) *	+6,4	+12,5	-1,3	-2,2	+3,2	+3,9

b) Évolution du résultat de la branche agricole par actif non salarié en termes réels

	2014		2015		2016	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Prévisionnel	+4,0	+6,0	+9,0	+16,2	-15,0	-26,1
Provisoire	+10,9	+20,8	+5,3	+9,3	-12,3	-21,9
Semi-définitif	+11,7	+22,6	+7,2	+12,1		
Définitif	+11,9	+27,7				
Révision (en point) *	+7,9	21,7	-1,8	-4,1	+2,7	+4,2

\* Entre le premier et le dernier compte connu.

## LIENS VERS INTERNET

---

### **Le contexte européen**

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

### **Compte national de l'Agriculture**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2832723?sommaire=2832834>

### **Méthodologie des comptes nationaux en base 2010**

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1184#consulter>

### **Comptes nationaux annuels**

[http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous\\_theme=5](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=5)

### **Comptes nationaux trimestriels**

[http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous\\_theme=8](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=8)